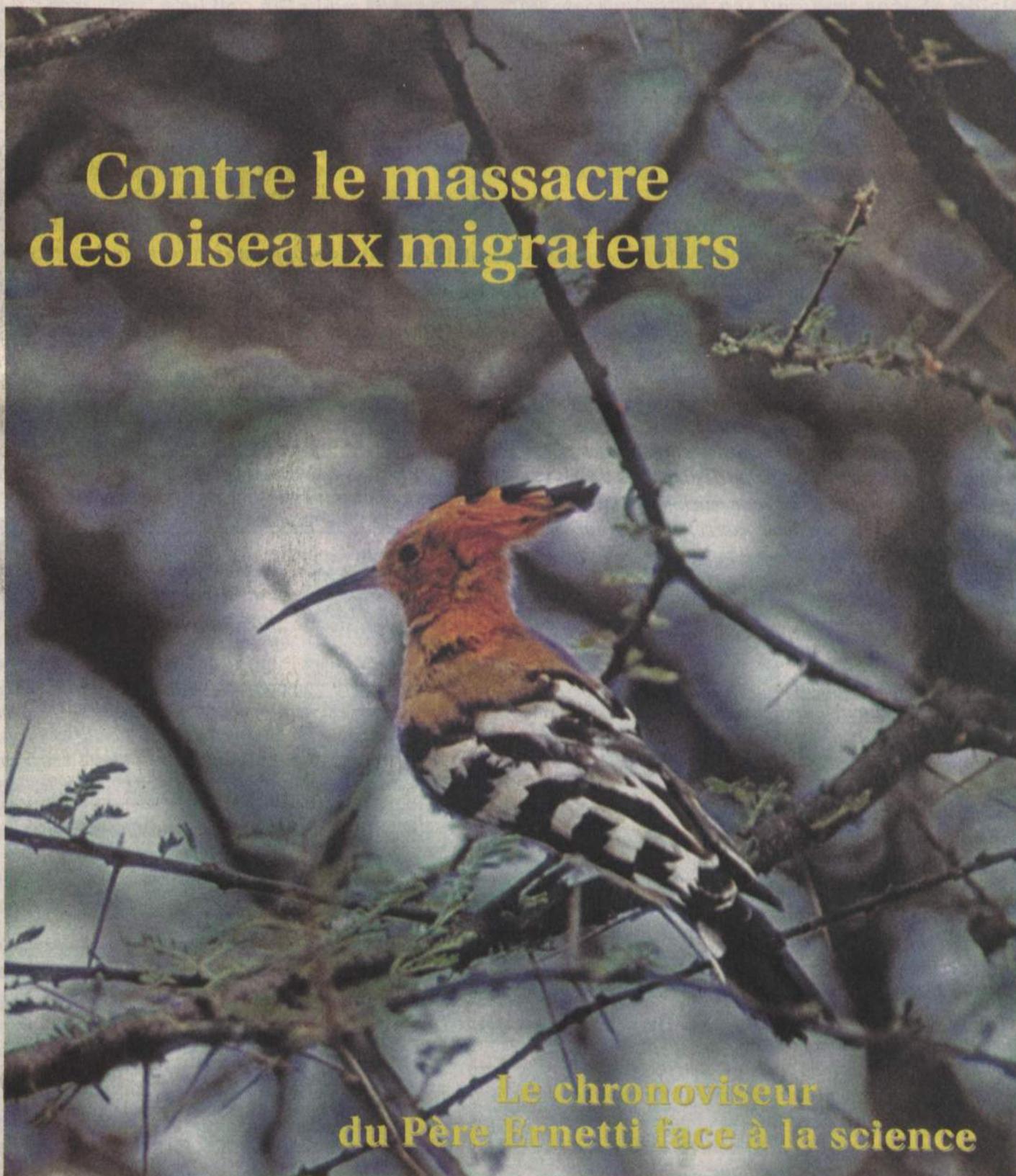


A.Z. B 1820 Montreux 1
Postcode 1

JOURNAL FRANZ WEBER

avril/mai/juin No 56 Fr. 5.-

Contre le massacre des oiseaux migrateurs

A photograph of a colorful bird, likely a woodpecker, perched on a branch. The bird has a long, thin beak and is facing left. Its plumage is a mix of orange, black, and white. The background is a blurred, natural setting with branches and leaves.

Le chronoviseur
du Père Ernetti face à la science

Chère lectrice, cher lecteur

Dans ce numéro (pages 27-31) nous revenons à la machine à remonter le temps du regretté père italien Pelegrino Ernetti que nous avons présentée en point d'interrogation dans notre Journal No 54 comme "La plus sensationnelle découverte des temps modernes". A la lecture des commentaires exclusifs du physicien allemand, prof. Ernst Senkowski, même les sceptiques devront convenir avec nous que cette machine à remonter le temps, nommée Chronoviseur, ne relève pas d'une chimère, ni d'une grotesque escroquerie, mais vraiment d'une découverte à prendre au sérieux, car d'une envergure insoupçonnée. Le célèbre physicien Wernher von Braun lui-même était de cet avis, aux dires du prof. Senkowski (et de même selon les affirmations de Peter Krassa, domicilié à Vienne, auteur d'un ouvrage sur la découverte d'Ernetti, "Dein Schicksal ist vorausbestimmt. Die Zeitmaschine von Pater Ernetti - Ta destinée est prédéterminée. La machine à remonter le temps du Père Ernetti -", paru chez Herbig à Munich.)

Devons-nous regretter qu'Ernetti, avant sa mort, ait démonté son appareillage et confié les constituants au Vatican, ainsi qu'il est dit, par peur que le Chronoviseur ne répande quelque calamité sur l'humanité, car cette invention selon ses affirmations peut tout révéler et tout restituer, comme dans un film: le déroulement de la vie de chaque individu, toutes les actions même les plus secrètes, toutes les pensées aussi bien? Parce que des hommes d'Etat sans scrupule, en possession de cette machine, deviendraient tout puissants et pourraient exercer une terreur matérielle et mentale grâce à une police secrète omnisciente? Parce que fort d'une telle machine, les uns surveilleraient les autres, s'insinuant dans la sphère intime, en dévoilant son contenu ce qui, finalement, ouvrirait la voie à une véritable guerre civile? De telles craintes se justifient pleinement compte tenu du mal qui gît en l'homme. Autant de raisons pour lesquelles Ernetti démantela son invention historique peu avant sa mort en 1994 et la mit en lieu sûr:

Mais peut-être qu'une telle machine - que cette réflexion me soit permise - pour autant qu'elle soit reproduite en millions d'exemplaires et, comme Internet, accessible à de très larges populations, pourrait créer une révolution à l'envers: en fait une métamorphose de l'humanité. Car les électeurs n'ignorant rien de leurs politiciens, ceux-ci devraient jouer cartes sur table à chaque élection et à chaque votation. De la sorte, bien des choses tourneraient automatiquement en bien. Ainsi de suite. De même, dans la bataille de la concurrence, l'économie s'améliorerait grandement. Comme chacun saurait (presque) tout de l'autre, chacun serait porté finalement à des affaires plus transparentes, à des relations plus ouvertes, plus honnêtes avec ses partenaires et ses clients. En résulterait une vie meilleure, plus raisonnable, plus pacifique.



Dans cette perspective, on pourrait considérer la Machine comme une manière de recherche dans le domaine temporel de la conscience, comme une sorte de bouclier contre la malignité qui habite l'homme. Finalement, le mal serait contraint au bien car il ne pourrait survivre. Dans ce sens, le Chronoviseur serait une porte grande ouverte sur le paradis. Et cela en fait et en vérité car la machine à remonter le temps d'Ernetti, comme il est dit, doit nous ramener jusqu'au péché originel et, en d'autres termes, jusqu'au Paradis perdu.

Franz Weber

Dans ce numéro

Le scandale des chiens allemands	3
Interview avec Franz Weber	6
Animaux de boucherie: L'Angleterre paie des crimes	14
Contre le massacre des migrateurs	15
Réflexion sur la chasse	22
Le chronoviseur d'Ernetti n'est pas une chimère	27
L'animalerie de Dorigny	32
Les lecteurs ont la parole	35
Chaise branlante en Georgie	37

Communication à propos de „Bienfaisante mélatonine“

Ce médicament présenté dans le no. 54 de notre journal n'est pas, comme nous l'avons cru comprendre, un remède naturel mais un produit synthétique basé sur l'expérimentation animale. C'est pourquoi nous devons nous en distancer.

Impressum

Editeur: Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra
 Rédacteur en chef: Franz Weber
 Rédaction: Judith Weber, Walter Fürsprech, René d'Ombresson, Vera Weber
 Mise en page: Vera Weber
 Impression: Imprimerie Corbaz S.A., 1820 Montreux
 Rédaction, Administration: Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse), tél 021 / 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 / 964 57 36.
 E-mail: ffw@ffw.ch - Site internet: http://www.ffw.ch
 Abonnements: Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux, Tél. 021 / 964 24 24 ou 964 37 37

Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

Le scandale des chiens allemands devant la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal

Le 7 mai 2001, a eu lieu à Genève devant la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal, le procès contre le chancelier allemand Gerhard Schröder, le vice-chancelier Josef Martin (Joschka) Fischer, le président de l'Etat fédéral Johannes Rau, le président du Bundestag Wolfgang Thierse, le Ministre de l'Intérieur Otto Schily, le Ministre de la Justice Mme Herta Däubler-Gmelin, ainsi que 41 autres décideurs politiques de l'Allemagne.

L'accusation a porté sur:

Discrimination des détenteurs de certaines races de chiens par violation des dispositions constitutionnelles et la protection des données;

Depuis une année, en Allemagne, des chiens appartenant à des races bien déterminées sont traqués sans pitié sur ordre de l'Autorité. Razzias, réquisitions, castrations forcées, quarantaine par contrainte dans les lieux de confinement et des camps de la mort, obligation de tests de comportement aberrants, euthanasies forcées, mises à morts cruelles etc., sont à l'ordre du jour. Le but déjà partiellement atteint est la destruction massive de chiens de races désignées. Pour prétexte de cette procédure brutale, des incidents avec des chiens dits "de combat" au cours desquels des personnes ont été blessées, voire tuées et qui sont vengées d'une manière sommaire et irresponsable au détriment d'innombrables animaux innocents et de leurs détenteurs consciencieux.

Chiens transformés en armes de combat

Pendant des années, les politiciens allemands ont ignoré les cris d'alarme des protecteurs d'animaux qui les exhortaient à porter leur attention sur le problème brûlant des chiens transformés en armes de combat. Aujourd'hui, ces mêmes politiciens sont

responsables d'attaques en règle contre le droit des chiens et de leurs détenteurs, et d'atteintes graves à la protection animale. Les conséquences en sont la destruction massive de chiens totalement innocents ainsi que la traumatisation et la mise au ban de la société de proprié-

discrimination par une propagande officielle de certaines races de chiens et de leurs détenteurs; appel à la mise au ban de la société des détenteurs de certaines races de chiens; entraves aux droits et libertés des citoyens (perte de l'appartement, interdiction d'utiliser les transports publics); empoisonnements, lynchages de chiens, castrations et euthanasies forcées etc.

Les accusateurs:

le Parti allemand de la protection animale, la Fédération pour la protection contre l'abus de droits et 20 autres organisations reconnues.

Les intérêts des accusés, qui ne se sont pas présentés, ont été assurés par Me Rudolf Schaller, avocat.

taires tout aussi innocents. Une telle campagne d'éradication est non seulement insensée, mais elle installe dans la population un dangereux climat d'hystérie collective et de justice de lynchage à l'endroit des hommes et des animaux.

Le monstre c'est l'homme

Les responsables et les coupables des tragiques incidents impliquant des "chiens de combat" ne sont jamais les animaux mais toujours des hommes qui font des affaires sur leur dos ainsi que des individus sans scrupules qui savent transformer, par une "éducation" adéquate, n'importe quel chien en arme de combat. Afin de pouvoir persister dans leur distraction cruelle, ces gens se rabattront simplement sur d'autres races.

Le 28 août 2000, La Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal s'était adressée, dans une lettre solennelle, au Président de la République fédérale d'Allemagne, au Chancelier fédéral et au président du Bundestag, de même qu'à diverses personnalités politiques renommées. Les réponses furent à l'évidence apaisantes, allusives, lénifiantes. Tout va pour le mieux dans le



Franz Weber avec l'accusateur et l'accusé...

monde des chiens allemands, disait-on en substance. En attendant, le drame des chiens allemands continue de se jouer à l'écart de la lumière publique.

Le président allemand a-t-il signé une loi anticonstitutionnelle?

Le 21 avril 2001, le président de la République fédérale d'Allemagne, Johannes Rau, signait la scandaleuse "loi sur la lutte contre les chiens dangereux" approuvée par les deux chambres allemandes, le Bundestag et le Sénat, une loi que des juristes éminents considéraient comme anticonstitutionnelle car elle enfreint gravement les droits

de la personne dans la constitution et les libertés des citoyens allemands. Avec l'entrée en vigueur de cette loi, un fonctionnaire assermenté ou un policier peut, sans décision judiciaire, sur un simple soupçon de détention "illégal" de chiens, s'introduire par la force dans les appartements, les perquisitionner, confisquer des chiens et même les abattre sur place. En ces temps funestes, un avis anonyme suffit. Sont illégaux les chiens dont la race figure sur la liste des races dites "de combat". Le nombre de ces races diffère d'un Land à l'autre. Cyniquement, le berger allemand ne figure pas sur les listes alors qu'il est responsable de 65 % des accidents qui ont abouti à cette loi fédérale choquante et absurde.

Les razzias policières et les abattages de chiens sont devenus quotidiens non seulement, comme jusqu'ici, dans certains Länder, mais à présent aussi dans l'Allemagne entière. De centaines de

cas, citons-en simplement trois:

1 "A Hambourg, Mme X venait à peine de retrouver son domicile avec son nouveau-né, qu'on heurta à sa porte. Elle entrouvrit et aussitôt entrèrent en force des policiers, pistolets au poing, qui se saisirent du chien de la maison, un pauvre boxer inoffensif."

2. "Un policier sonnant à la porte d'une famille se fait passer pour un maçon. Un des trois enfants ouvre la porte. Le policier se précipite et plante son arme contre la tempe de l'enfant terrorisé. La plus jeune des enfants tente de protéger le chien qui s'était réfugié sous le divan. Sans ménagement, le chien est extrait de sa cachette et, malgré les protestations de la famille, brutalement emporté du logement. La mère des trois enfants a subi un tel choc psychologique qu'aujourd'hui encore elle suit une psychothérapie.

3. "Sur dénonciation, des fonctionnaires du service de contrôle des chiens pénètrent par les armes dans une maison en l'absence de la propriétaire. Lorsque les deux chiens, recueillis d'un refuge, aboient en bons gardiens, ils sont abattus froidement."



Résultat frappant de l'hystérie collective!

Au service de la créature démunie et sans droit

Dans ses actions, la Fondation Franz Weber ne se pose jamais la question de savoir si une campagne est conforme au courant politique du moment, ni si elle est populaire et médiatique. Dans chaque cas son seul souci est la défense de la créature démunie et sans droit. C'est ainsi que la Fondation a pris fait et cause pour les chiens qui ont été mis à l'index en Allemagne en raison de leur appartenance à des races arbitrairement désignées comme chiens de combat qui sont persécutés impitoyablement jusqu'à l'extermination. A la demande de 22 organisations européennes de défense animale, elle a saisi la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal, à Genève, qui a convoqué les principaux responsables du drame à une audience de jugement.

Qui d'autre que l'homme est responsable des chiens transformés en armes de combat? Qui d'autre que l'homme est capable d'enfermer de petits chiots dans des cellules noires et d'éteindre des cigares sur leurs têtes, afin qu'ils réagissent plus tard férocelement contre toute approche d'une main humaine? Qui d'autre que l'homme est capable de

forcer des chiens à courir en rond pendant des heures derrière un chat suspendu, ensanglanté et vivant, qui leur sera jeté finalement en pâture en tant que récompense?!

Dénoncer et juger ces horreurs était le devoir de la Cour des Animaux. En effet, ce ne sont pas les chiens pervertis par les humains qu'il faut mettre au pilori mais les individus criminels qui les rendent féroces par des méthodes de tortures abjectes. Parmi eux, il faut ranger également des hommes et des femmes politiques qui, pour détourner l'attention de leur défaillance, établissent des listes de races, mettent au ban de la société d'innocents propriétaires de chiens, les exposent à la terreur administrative, à l'espionnage, à la surveillance et à la dénonciation – tandis qu'ils laissent faire en toute impunité les vrais criminels! Vers qui d'autre les propriétaires de chiens persécutés, diffamés, conspués, proscrits et désespérés auraient-ils pu se tourner, sinon vers la Cour des Animaux?

Franz Weber

(On ne peut qu'imaginer l'effroi et la douleur de la propriétaire lorsqu'en rentrant de faire ses courses, elle découvrit ses deux chiens bien-aimés morts gisant dans une mare de sang.)

Empêcher l'intoxication de l'Europe par l'Allemagne

Les protestations et les plaintes des amis des bêtes restent lettre morte et les organisations de protection des

chiens constatent avec désespoir à quel point en Allemagne un silence complice empêche une information sérieuse. Pour les médias allemands, l'affaire de la persécution des chiens et de la ségrégation à l'endroit de leurs propriétaires, n'est pas un sujet d'actualité. Et sous le même silence complice, la tendance se fait jour d'étendre à l'Europe entière la loi répressive allemande.

Le procès devant la Cour des Animaux a permis de mettre en lumière les réalités et les dessous politiques des massacres de chiens en Allemagne et d'attirer l'attention de l'opinion publique sur la persécution, empreinte de racisme, d'animaux et d'hommes en Allemagne. Tout cela pour empêcher que cette dangereuse dérive ne s'étende à toute l'Europe.

FONDATION FRANZ WEBER

Verdict

de la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal dans le cas de la persécution et de la destruction de chiens en Allemagne

Les accusés Gerhard Schröder, chancelier allemand, Joseph Fischer, vice-chancelier, Johannes Rau, président de la République fédérale allemande, Wolfgang Thierse, président du Bundestag, Otto Schily, ministre fédéral de l'Intérieur, Herta Däubler-Gmelin, ministre fédéral de la justice, Renate Künast, ministre fédéral responsable de la protection des animaux et 35 autres décideurs allemands ont été reconnus coupables par le jury de la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal des faits suivants:

Ils sont coupables d'avoir encouragé la discrimination raciale des chiens et celle de leurs maîtres au lieu de la combattre.

Ils sont coupables d'avoir toléré pendant des années l'utilisation abusive des chiens comme arme de combat plutôt que de l'avoir interdite par voie législative, en dépit d'avertissements répétés des milieux de la protection animale. Par leur négligence et leur incapacité en qualité de législateurs, ils sont largement responsables des accidents impliquant des chiens pervertis par des individus criminels au moyen de méthodes de dressage cruelles et perverses.

Ils sont coupables de mépriser le rôle du chien en tant qu'individu et partenaire social de nombreux humains, et coupables de condamner par des décisions officielles, des milliers de chiens à des souffrances physiques et psychiques et à l'extermination.

Ils sont coupables d'avoir soumis une partie de la population allemande, par des dispositions législatives ciblées et systématiques et des manipulations de l'opinion publique, à une hystérie collective faite de dénonciations, de marginalisation et de détresse psychique.

Ils sont coupables d'avoir pénalisé gravement une partie de la population allemande par des augmentations massives d'impôts sur les chiens.

En promulguant une loi fédérale répressive à l'endroit des chiens et de leurs propriétaires, les autorités fédérales allemandes ont été reconnues coupables par la Cour de porter atteinte aux droits fondamentaux des citoyennes et citoyens en Allemagne, droit inscrits dans la Constitution. Ils sont coupables d'avoir mis en vigueur une loi contraire à la Constitution allemande et préjudiciable à une large partie de la population.

Tous les accusés sont coupables de revenir à des méthodes d'un passé funeste en promouvant devant l'opinion internationale une politique raciste implacable à l'égard des chiens et de leurs propriétaires et de brosser de l'Allemagne une vision aux relents totalitaires.

Ils sont coupables de donner à la jeunesse allemande et internationale un exemple traumatisant de destruction de liens sociaux, de barbarie et de violence. Ils sont coupables de vouloir imposer leur funeste loi sur les autres Etats européens.

Vu ce qui précède, la Cour demande l'application immédiate des propositions suivantes de l'accusation, propositions qu'elle estime justifiées.

1. Suppression de toutes les prescriptions des Laender d'Allemagne concernant les listes de races canines discriminées. Interdiction d'euthanasie de chiens pour simple appartenance à une race. Suppression sans contrepartie de la nouvelle loi du 12 avril 2001 sur la répression de chiens dangereux.

2. Réhabilitation publique des chiens discriminés et de leurs maîtres. Toute discrimination (tests de comportement, impôts de "chiens de combat", interdiction d'acheminement dans les transports publics, obligation d'une marque discriminatoire pour chiens et maîtres et autres mesures), est à abolir.

Pour les chiens recueillis dans les refuges suite aux ordonnances discriminatoires, des mesu-



"Coupables!" Franz Weber lit le verdict

res seront prises et des moyens mis à disposition afin que leur soit assuré, dans les cas extrêmes, un hébergement à vie dans des conditions adéquates et conformes aux droits de l'animal qui favorisent leur chance d'être replacés.

3. Des chiens suspects par leur comportement doivent être soumis à un test de caractère, scienti-fiquement fondé en matière cynologique, pratiqué par un groupe d'experts en comportement canin, assermenté et qui œuvre habituellement en pleine légitimité

4. Propriétaires et éleveurs de chiens seront contrôlés par une législation stricte. L'usage abusif de chiens par des métho-

des de dressage provoquant l'agressivité et/ou dressage en vue de combat de chiens, ainsi que le mauvais traitement et le mauvais hébergement, sont à punir sévèrement.

Pour les chiens au comportement agressif inadéquat, des programmes de resocialisation seront à mettre en place. Une euthanasie sans douleur de tels chiens ne peut intervenir que pour autant qu'ils soient manifestement dangereux et qu'aucun programme de resocialisation n'ait réussi.

La proposition de la défense d'instaurer un office de défense pour chiens, notamment la nomination d'avocats de

chiens par le gouvernement fédéral à la demande des organisations reconnues de défense d'animaux, est aux yeux de la Cour non seulement raisonnable mais indispensable.

Enfin, la Cour lance un avertissement solennel à tous les autres pays de ne pas suivre le déplorable exemple allemand.

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE DES DROITS DE L'ANIMAL

Genève, le 7 mai 2001

Le verdict est envoyé à: tous les accusés, tous les Gouvernements de l'UE, Commission de l'UE, Parlement européen, ONU, Unesco, Conseil de l'Europe, Cour européenne, Cour européenne des droits de l'homme

“Je crois au pouvoir des hommes de bonne volonté”

Franz Weber

Dernièrement, Franz Weber a accordé une interview au grand bi-mensuel français “Top Dogs” qui lui posait des questions critiques sur son action et sur la Cour des Animaux. Cet entretien étant d'un intérêt général, nous en publions ci-après la teneur.

Hugo Jaz, rédacteur en chef de “Top Dogs Magazine” : Vous présidez la Fondation Franz Weber, l'une des associations de protection animale les plus emblématiques d'Europe, pouvez-vous nous parler de cette Fondation et nous dire ce qui vous a amené à la créer ?

Franz Weber : Raconter en quelques phrases 36 ans de lutte pour l'environnement et la faune, n'est pas facile. En bref : J'étais journaliste professionnel et, très tôt, me suis battu contre les méfaits perpétrés par l'homme à l'encontre de la nature et des animaux. Cela a duré près de dix ans (de 1965 à 1975), où, globe-trotter, je créais de nombreuses associations de défense de la nature, les présidais, tant et si bien qu'au bout d'un certain temps, je me suis trouvé débordé de travail et ai dû abandonner le journalisme “normal” au profit d'un journalisme “appliqué”, donc non rémunéré.

Afin d'avoir un outil de travail performant me permettant de mener avec le maximum d'impact mes combats, j'ai créé en mai 1975 la Fondation Franz Weber. Ceci me permettait le cas échéant d'affronter des procès... ou d'en intenter moi-même, lorsque la

défense de l'environnement ou des animaux l'exigeait, en quelque point du globe que ce soit.

A l'époque, j'étais déjà connu d'un vaste public, et c'est pour cette raison, pour rassembler dans un même mouvement tous ceux qui souhaitaient rejoindre ma lutte, que j'ai donné à la Fondation le nom de Franz Weber : ce nom évoquait tout de suite quelque chose de précis et cela nous faisait gagner beaucoup de temps et d'efforts.

Ma Fondation qui, bien sûr, est à but non lucratif, a ceci de particulier que nous ne choisissons jamais les thèmes de nos campagnes parce qu'ils seraient populaires et donc nous attireraient plus de donateurs. Je ne me soucie jamais de cela lorsque quelque chose me révolte, me paraît inacceptable : je m'investis alors totalement dans le combat sans me laisser arrêter par des considérations financières restrictives.

Je crois que le fait d'être indépendant de toute influence montre aux gens ce qu'un homme seul peut faire, les résultats qu'il peut obtenir par sa détermination. Cela donne du courage à tous ceux qui se révoltent contre les mêmes ignominies que moi-même. Je

souhaite ainsi qu'ils osent se battre à leur échelle, et au quotidien.

Hugo Jaz : En Allemagne, depuis le mois de septembre de l'année dernière, des exactions commises contre les chiens et parfois contre leurs propriétaires se multiplient. Certaines, d'une violence inouïe, conduisent des hommes hystériques à brûler vif des chiens innocents en plein milieu de la rue.

Qu'est ce que des actes, d'une telle barbarie, peuvent inspirer chez un homme tel que vous qui se bat pour le respect de la vie, quelle qu'elle soit ?

Franz Weber : Je ne me suis jamais habitué à toutes ces horreurs ! Arrivé à mon âge, et après tout ce que j'ai vu, lorsqu'on me signale des monstruosité comme cet holocauste des chiens dit “de combat”, et la manière ignoble dont cela se passe, ma première réaction est toujours l'incrédulité. Je me dis : “Ce n'est pas possible !” Je suis stupéfait que de telles atrocités soient concevables pour des gens qui se disent civilisés. Franchement, je ne comprend pas ! Il y aurait un livre - que dis-je : des livres - à écrire sur la cruauté humaine (qui, quoi qu'on prétende, est en expansion).

Mais ma tâche à moi c'est d'agir, et non de philosopher.

Alors je fonce - partant du principe positif que ce qu'on veut vraiment, avec assez de force et d'obstination, on finit toujours par l'obtenir. Si je ne croyais pas au pouvoir de la pensée positive des hommes de bonne volonté, je n'aurais pu réussir toutes les campagnes que j'ai menées à bien.

Il faut vouloir de toute ses forces ce qu'on trouve juste, pour que finalement, la Justice triomphe.

Hugo Jaz: Aujourd'hui, c'est contre les organisations de ce génocide canin, sans précédent dans les annales de la cynophilie européenne contemporaine, que vous portez plainte devant la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal à Genève. Qu'attendez-vous de ce procès ?

Franz Weber: Avec ces procès que je soumetts à la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal (Cour que j'ai créée à Genève en 1979), je veux briser la désinformation qui nous rassure, nous endort, et les silences qui nous empêchent de réagir parce que nous ne savons pas. En ce qui concerne l'holocauste des chiens d'Allemagne, je sais que la plupart des Européens et même beaucoup d'Allemands, ignorent ce qui se passe. Ce n'est pas nouveau : les camps nazis, les asiles psychiatriques staliniens, et tant d'autres horreurs perpétrées partout à l'encontre d'hommes innocents, ont existé sans que la plupart des gens, même aux alentours, en aient une idée précise. Alors, vous pensez, quand il s'agit d'animaux... On voit chaque jour un silence criminel recouvrir des actes inadmissibles ! Le silence et, bien sûr, les mensonges plus effrontés, comme ceux que le gouvernement américain a osé proférer au sujet du syndrome de la guerre du Golfe et plus récemment de celui que 18 mois avant que le scandale n'éclate, j'ai nommé syndrome de la guerre des Balkans. Les Américains ont tout simplement nié l'évidence - et avec quelle arrogance !

C'est ce genre de mauvaise foi que le procès, et la presse qu'il déclenche, peuvent réduire au silence. Je veux que les braves gens soient informés, car beaucoup d'entre eux ne pourront pas l'accepter, et pourront réagir. Mon

principe a toujours été de m'appuyer sur les hommes de bonne volonté, et il y en a partout, qui, si faibles qu'ils soient individuellement, représentent ensemble une grande force.

Hugo Jaz: D'un point de vue purement juridique, quels reproches peut-on faire à la loi allemande sur les chiens " dits " de combat ?

Franz Weber: C'est une loi inique, qui est, de surcroît, d'une écoeurante hypocrisie. Pour faire croire à bon compte qu'on lutte contre une insécurité grandissante, on se sert de chiens innocents comme boucs émissaires. Les vrais coupables ne sont pas touchés par cette loi. Ceux qui, pour de l'argent et pour satisfaire leur sadisme, élèvent ces pauvres bêtes pour les rendre agressifs par des méthodes d'une cruauté inouïe, ceux-là sont les coupables, et non les chiens, qui sont leurs victimes. Punir des victimes, des innocents pervertis par des tortionnaires sadiques, c'est vraiment la plus lâche des injustices ! C'est comme si on condamnait, comme s'ils étaient eux-mêmes les criminels, des petits enfants qu'on prostitue.

Hugo Jaz: Est-il possible, pour un pays de l'union européenne, de décider de l'extermination de milliers de chiens, allant jusqu'à l'édification de camps d'abattage comme à Hambourg, sans qu'il puisse être inquiété ?

Franz Weber: La preuve que c'est " possible ", c'est que cela se fait ! Et d'autres choses de ce genre dans plusieurs pays de la Communauté européenne ! Voyez ce qui se passe en France, en Angleterre, en Hollande, sous prétexte d'épizooties ! De gigantesques charniers inutiles, des méthodes brutales révoltantes, plus absurdes encore dans le cas de la fièvre aphteuse que dans l'épidémie dite " de la vache folle ", puisqu'on n'a même pas l'excuse d'un danger pour l'homme, et qu'on sait que naguère les animaux guérissaient d'eux-mêmes de la fièvre aphteuse, dont, de surcroît, on a arrêté la vaccination pour de misérables questions d'argent.

Il s'agit d'une tuerie infecte, que rien ne justifie sauf, peut-être, le souci démagogique de faire croire qu'on agit pour protéger les électeurs...

Hugo Jaz: Sans dévoiler votre jeu, pouvez-vous nous expliquer, dans les

grandes lignes, de quelle façon vous allez conduire votre action ?

Franz Weber: Je le répète : si j'ai voulu ce procès, c'est essentiellement pour informer l'opinion internationale, en espérant une réaction salutaire. Les dossiers que nous accumulons, nous permettront de préparer un réquisitoire sans failles. Des témoins viendront dire ce qu'ils ont vu et ce qu'ils savent, devant un jury - comme il se doit dans tout procès digne de ce nom. Mais - comme dans n'importe quel autre procès - je n'ai aucun droit de présumer des décisions qui n'appartiendront qu'au jury. C'est le jury qui décidera.

Hugo Jaz: Quelles répercussions, au niveau international, peut-on attendre de ce procès ?

Franz Weber: Il faut amener au procès un dossier en béton, être éloquent, tout mettre en lumière, ne permettre ni flou, ni faux-fuyants politiques, religieux, ou financiers. Il faut que les dirigeants allemands qui comptaient sur la discrétion et les silences coupables pour éviter les réactions, aussi bien des cynophiles allemands que des autres pays de la Communauté européenne, sachent que la fourbe dissimulation a échoué : saisies arbitraires des chiens chez leurs propriétaires bouleversés, hystérie collective, déportations en masse vers des camps de la mort, et extermination impitoyable, cela sera révélé à l'opinion internationale.

Qui donc a décidé que l'arrêt des combats de chiens et la fermeture des élevages en vue de ces combats était trop difficile, et que le mieux était donc de massacrer tout ce qui ressemblait à un chien ? N'en doutons pas : des dirigeants trop faibles pour s'attaquer aux vrais problèmes, aux vrais coupables !

Hugo Jaz: Est-ce que les cynophiles français, dont la situation n'est pas plus enviable que celle de leurs amis allemands, peuvent espérer vous voir prendre leur défense à leur tour ?

Franz Weber: Je sais qu'en effet, certains responsables français emboîtent dès à présent le pas aux Allemands, rêvant de voir bientôt la loi allemande adoptée par tous les pays de l'Union. Nos dossiers prouvent que certains d'entre eux se sont d'ores et



Le trésor de la famille

déjà livrés à des saisies et euthanasies abusives, ainsi qu'à des pressions illégales sur des propriétaires pour qu'ils abandonnent leur animal pour euthanasie. Je dirai donc aux cynophiles français de ne pas se laisser faire, d'alerter l'opinion publique.

Hugo Jaz : A la vue de votre prise de position sans appel contre l'emploi de l'uranium appauvri (pas si pauvre que cela semble-t-il...) dans les armes utilisées durant la guerre des Balkans, 18 mois avant les grands médias ne daignent s'y intéresser, il apparaît que vous êtes un visionnaire. Quelle menace pour l'avenir voyez-vous dans cet holocauste de chiens ?

Franz Weber : J'y vois un exemple frappant - parmi d'autres - d'une recrudescence de la barbarie, d'une évolution hypertélique de l'agressivité humaine, unique dans l'histoire de l'évolution des espèces, et qui, comme toute évolution hypertélique, amène l'espèce qu'elle affecte à sa fin. En ce qui concerne ici l'homo-sapiens, sa fin menace par auto-destruction, c'est évident. Notre violence équivaut aux cornes hypertrophiées des cerfs de la préhistoire ou aux défenses recourbées des mamouths, qui ont entraîné la disparition de leur espèce. La violence particulière à l'homo-sapiens, lui fait détruire l'environnement dont il dépend et finalement à se livrer à des massacres inter-spécifiques, mais avec des moyens technologiques énormes, qui précipitent encore notre perte. Hélas ! nous entraînon également avec nous d'autres espèces vivantes, voire tout le reste de la vie terrestre. C'est là notre horrible singularité !

Notre évolution technologique, que je considère comme démente, eut dû s'accompagner d'une éthique élevée, d'une évolution morale et spirituelle, parallèles. Or, il n'en est rien, loin de là. Au moins, dans la civilisation de type occidental, celle qui a gagné pratiquement le monde entier.

En fait d'éthique et de spiritualité, nous n'avons plus qu'un dieu : le profit, et le pouvoir qu'il apporte à ceux qui détiennent l'argent, dans nos sociétés sans âmes.

Hugo Jaz : Pensez vous, comme François Bayrou, que le massacre de dizaines de milliers de bovidés et d'ovins perpétrés actuellement sont les symboles de notre régression ? Que nous sommes de nouveau, si tant est que nous avons cessé de l'être, des barbares ?

Franz Weber : Je dirais que j'ai été très heureux d'entendre les déclarations de Monsieur François Bayrou. Enfin quelqu'un s'insurgeait dans un monde où les politiciens considèrent avec indifférence, comme sans intérêt, la souffrance des animaux. Tous semblent englués dans une conception du monde anthropocentrique où tout ce qui n'est pas humain, n'est qu'une chose. Monsieur Bayrou a eu le courage de dire que les énormes hécatombes de bovins, d'ovins et de suidés étaient de la barbarie pure et simple et une régression de l'humanité, qui doit nous inquiéter.

Notre barbarie, je n'hésite pas à le dire, nous vient en grande partie des U.S.A., où le mépris de la vie au bénéfice de l'argent, a force de loi. Il n'est que de bien étudier les séries télévisées américaines, où des magnats des affaires, sans aucun scrupule, et qui vont sans hésiter des trahisons les plus immorales au meurtre, sont présentés avec une évidente sympathie qui laisse pantois. Tous les coups leur sont permis, tout est légitime, pourvu que cela rapporte l'argent et le pouvoir. Cette "american way of life" a gagné tous les pays sous influence américaine.

Hugo Jaz : Enfin, entrevoyez-vous, pour l'avenir, une ouverture sur une meilleure compréhension de tous les animaux ?

Franz Weber : Le seul espoir réside dans le fait indéniable qu'il y a partout des gens lucides et bons, pour qui le

souci de la Vie sur terre, sous toutes ses formes, animales ou végétales, n'est pas un vain mot. Il y a, en Amérique, comme en Asie ou en Europe, des gens pour qui l'argent ne justifie pas tout. J'ai rencontré partout de ces hommes de bonne volonté.

Certes, ils ne sont pas aussi virulents que les assassins, ni aussi nombreux que l'énorme masse des égoïstes et des indifférents, mais l'histoire de l'homme nous a toujours montré que le monde est sauvé par quelques-uns - plus conscients, plus déterminés que les autres et qui n'ont pas évolué vers la violence hypertélique.

Regardez ce qui se passe en ce moment en Amérique après le refus de ses dirigeants de ratifier les accords internationaux sur la réduction des gaz à effets de serre. Cette décision démente a provoqué un sursaut de l'Amérique profonde : les gens s'en sont ouvertement indignés, et ils manifestent leur honte et leur colère, comme certains l'avaient déjà fait à propos de l'utilisation de l'uranium appauvri ou des armes biologiques : c'est d'Amérique que nous sont venus les premiers dossiers dénonçant toutes ces horreurs.

L'Amérique des gens " bien " se révolte : bravo !

C'est un bon signe. Tout n'est pas perdu. Je vous l'ai dit : sans préjuger de leur nombre, et même en sachant qu'ils détiennent bien rarement le Pouvoir, je crois aux hommes de bonne volonté. Je crois à la possible victoire finale du bien.

Et j'espère y contribuer modestement. ■



Affection et joie de vivre

Fondation Franz Weber

la griffe

d'une protection animale efficace

Notre travail est au service de la collectivité

Pour pouvoir poursuivre ses grandes œuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public.

Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc.

Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alourdira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

Exonération fiscale

La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits des impôts dans la plupart des cantons suisses.

Pour vos dons :

FONDATION FRANZ WEBER
CH-1820 Montreux
CCP 18-6117-3
(bulletins de versement roses)
CCP 29774
(bulletins de versement bleus)



Testament en faveur des animaux

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament: "Je lègue à la Fondation Franz Weber, Montreux, la somme de Fr _____" peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. **Le testament manuscrit** doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu, la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:

"Testament: Par la présente, je lègue la somme de Fr _____ à la Fondation Franz Weber, 1820 Montreux".

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une **personne de confiance** qui le gardera précieusement.

2. **Si le testament est rédigé chez le notaire**, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. **Les personnes ayant déjà rédigé leur testament** peuvent, sans nécessairement changer celui-ci, rajouter à la main: "Complément à mon testament: Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr _____ à titre de legs. Lieu et date _____ Signature _____". (Le tout écrit à la main).

Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.

Renseignements:

FONDATION FRANZ WEBER
Case postale
CH - 1820 Montreux 1

Tél.: 021 964 42 84
964 37 37
964 24 24

FAX 021 964 57 36
E-mail ffw@ffw.ch

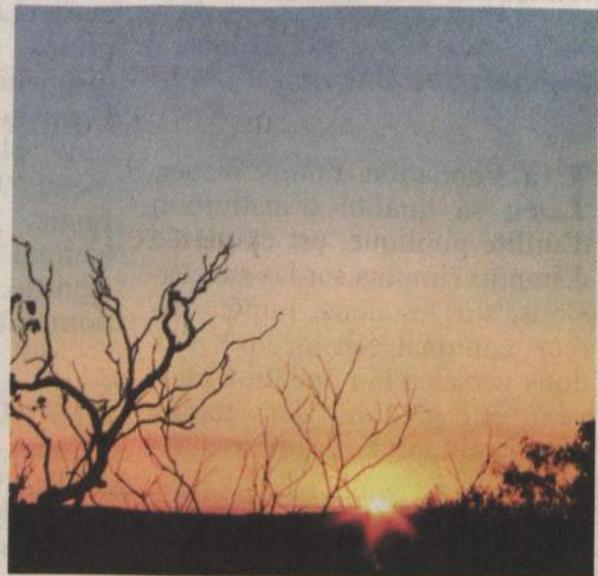
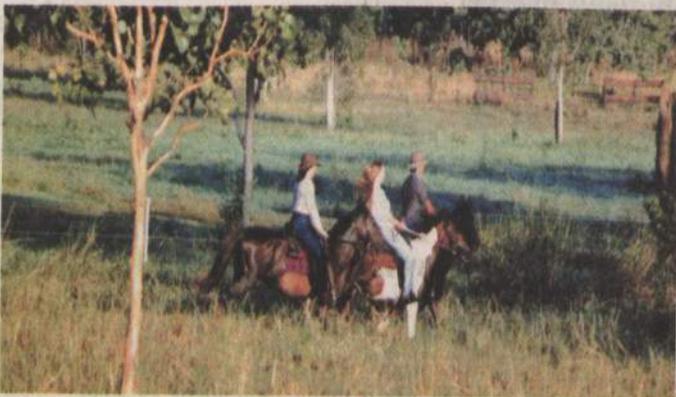
SI VOUS FAITES UN VOYAGE EN AUSTRALIE NE MANQUEZ EN AUCUN CAS



LES CHEVAUX SAUVAGES DU FRANZ WEBER TERRITORY

Quittez le Stuart Highway à Pine Creek, entrez dans la magie du Franz Weber's Bonrook Resort et oubliez le reste du monde.

Evadez-vous à dos de cheval dans l'immensité de la réserve, allez à la rencontre des troupes sauvages dans leur royaume.



Découvrez les merveilles du bush nord-australien avec son extraordinaire faune et flore. Ses couchers de soleil vous laisseront un souvenir inoubliable.

**NOUS AVONS PREPARE POUR LES LECTEURS
DU JOURNAL FRANZ WEBER UN ARRANGEMENT
SPECIAL "AVENTURE"**

- 4 nuits dans une chambre double "deluxe" avec douche et WC
- Buffet petit-déjeuner et repas du soir de trois plats
- 2 fois deux heures de randonnée à cheval dans le Franz Weber Territory (accompagné)
- 1 entrée pour le lavage d'or et récits sur la ville minière de Pine Creek
- 1 entrée pour le musée de Pine Creek
- 1 excursion en voiture 4*4 dans la région de Pine Creek

pour seulement Sfr. 550.- par personne



- 7 nuits dans une chambre double "deluxe" avec douche et WC
- Buffet petit-déjeuner et repas du soir de trois plats
- 4 fois deux heures de randonnée à cheval dans le Franz Weber Territory (accompagné)
- 1 entrée pour le lavage d'or et récits sur la ville minière de Pine Creek
- 1 entrée pour le musée de Pine Creek
- 1 excursion en voiture 4*4 dans la région de Pine Creek

pour seulement Sfr. 940.- par personne

Votre séjour est une contribution au
maintien de ce refuge unique des
chevaux sauvages australiens persécutés

Visite au paradis des chevaux / www.fwb-resort.com

Prière de retourner ce talon à :
Fondation Franz Weber - Case postale - CH - 1820 Montreux

J'aimerais visiter le Franz Weber Territory et je vous prie de m'adresser, sans engagement de ma part, la documentation correspondante.

Nom et prénom : _____

Adresse exacte : _____

Réservations directement à

Franz Weber's Bonrook Resort
Stuart Highway
Pine Creek, 0847 N.T
Tél: +61 8 89 761 232
Fax. + 61 8 89 761 469

e-mail: bonrook@austarnet.com.au
Resort Manager: Thomas Scherraus



Si nos soldats sont préparés à la guerre, c'est uniquement pour défendre notre liberté. S'il faut au prix de leur vie. Mais nous refusons de sacrifier nos hommes pour des conflits à l'étranger; en effet, certains en reviendraient mutilés, malades ou morts. On ne joue pas avec les guerres...quelles qu'elles soient!

Conclusion:

Pas de soldats suisses à l'étranger!

Pas de soldats étrangers en Suisse!

Le 10 Juin

**2x NON
à la loi militaire**

La modification de la loi sur l'armée implique forcément la participation à des guerres étrangères et l'adhésion à l'OTAN !

Cette façon dangereuse de jouer à la guerre est contraire à notre tradition de neutralité armée ! Tirer, c'est prendre parti ! Nos soldats ne seraient plus que des marionnettes manipulées par les grandes puissances!

Ne sacrifions pas notre tradition de paix bicentenaire à de soi-disant pays amis qui demain pourront se transformer en pays ennemis! Nous ne voulons ni d'une adhésion ni d'une subordination à l'OTAN !

**Dans l'intérêt primordial de notre pays,
nous voterons le 10 juin 2001**

2 X NON

à la modification de la loi sur l'armée !

Une enquête anglaise publiée le 15 avril 2001 dans le Sunday Herald révèle qu'en Bosnie et au Kosovo, on trouve de

L'uranium appauvri dans les aliments

L'uranium appauvri présent dans les obus tirés par les forces britanniques et américaines pendant la guerre dans les Balkans s'est introduit dans la chaîne alimentaire; des traces en ont été détectées chez les populations civiles du Kosovo et de Bosnie. Une étude portant sur la population locale vivant dans trois endroits différents de ces deux régions des Balkans a révélé des traces de particules hautement radioactives dans l'urine de toutes les personnes testées. Cette enquête intervient dans un contexte d'inquiétude croissante au sujet des possibles conséquences de l'uranium appauvri dans les Balkans tant sur les troupes étrangères que sur la population locale.

La population civile est touchée

Une étude menée pour le compte du Sunday Herald a montré que des armes à l'uranium appauvri ont été utilisées ou testées dans 41 pays à travers le monde; de la Grande Bretagne où l'on procède à des tirs expérimentaux d'obus à l'uranium appauvri, au Japon où les tirs non-autorisés auxquels s'est livrée l'armée américaine se sont soldés par une gigantesque opération de nettoyage. 11 de ces pays touchés par l'uranium appauvri se situent dans les Balkans.

Les appareils militaires de l'OTAN ont largué 10'000 cartouches à l'uranium appauvri sur la Bosnie au cours des années 1994 et 1995. Des soldats appartenant à plusieurs pays participants, parmi lesquels l'Italie, le Portugal et la France sont victimes de ce que l'on nomme "le syndrome des Balkans" mais c'est la première fois que l'on étudie les effets de la contamination sur la population civile.

La chaîne alimentaire radioactivement contaminée

L'Espagne a déclaré au moins huit cas de cancer parmi ses effectifs déployés en Bosnie et au Kosovo. La Belgique, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie et la Pologne figurent parmi les autres pays qui ont admis le problème. (...)

L'état de santé des troupes italiennes de retour au pays était si préoccupant que cinq régions différentes ont demandé aux autorités judiciaires supérieures d'ouvrir une enquête.

L'étude civile a été conduite par le Professeur Nick Priest de l'Université de Middlesex pour le compte D'Eorpa, programme d'affaires européennes de BBC Ecosse. Elle portait sur une zone de population en Bosnie et deux au Kosovo. Ce Professeur a déclaré: "Jusqu'à présent, les résultats des échantillons recueillis au Kosovo révèlent tous sans exception des traces d'uranium appauvri dans les urines, ce qui est parfaitement anormal; il ne devrait pas y en avoir du tout." Le Professeur Priest en déduit que le métal était selon toute vraisemblance présent dans la chaîne alimentaire. L'étude n'a pas examiné l'éventualité de troubles de santé.

Pogramme de tests gelé

Des études antérieures n'ont pas fourni la preuve qu'il existait un lien de cause à effet, même si un rapport récent des Nations Unies reconnaît que "de considérables incertitudes scientifiques demeurent". Malgré cette préoccupation, une proposition de programme de tests volontaires auprès des civils du Kosovo a été gelée à la suite de l'intervention de l'Organisation Mondiale de la Santé.

D'après les opposants à l'utilisation de l'Uranium appauvri (lequel restera radioactif pendant quatre milliards et demi d'années), les minuscules particules de poussière à l'uranium appauvri qui sont émises lors des explosions d'obus continueront à transformer le code génétique de la faune, de la flore et de l'humanité. (...)

Selon des rapports locaux, les populations civiles ainsi que les réfugiés de retour dans les Balkans souffrent de graves problèmes de santé. La journaliste Svetlana Stankovic Lala du journal grec "Les Nouvelles d'Athènes" a déclaré: "A Kosovska Mitrovica, (au) nord du Kosovo, le nombre de maladies malignes a augmenté de 200 % en l'an 2000

comparé à 1998, année précédant le bombardement."

Les médecins de la région estiment que les malformations de naissance ont augmenté de 250 % par rapport aux chiffres de 1998.

Système immunitaire détruit

Le Dr. Aleksandra Veljovic, de la Fondation yougoslave contre le Cancer a parlé "d'un doublement des cas de cancer" apparus en juin 2000 - soit un an exactement après la fin de la guerre. (...) Comme en Irak, l'accès aux médicaments et aux équipements de soins était impossible du fait des sanctions. Comme en Irak, une épidémie s'est développée peu après les bombardements. En Irak, au moins 5'000 personnes ont succombé à une épidémie de rougeole au cours des mois qui ont suivi la fin de la guerre du Golfe. Les radiations détruisent le système immunitaire; ce lien a été établi grâce au cas des vétérans du Golfe dont les déficiences immunitaires ont été prouvées.

Aucune étude n'a été menée dans les pays frontaliers, bien que l'on s'inquiète de la possible propagation des radiations par le biais du vent, de l'eau et de la faune. Un Thunderbolt A-10, qui transportait des armes à l'uranium appauvri, s'est écrasé en Albanie. Un missile soupçonné de contenir de l'uranium appauvri a atterri en Bulgarie. Un autre a atterri en Macédoine qui accueille près d'un million de réfugiés, (...)

Le ministère de la Défense britannique maintient que le taux d'uranium appauvri découvert au cours des tests réalisés pour le compte du programme Eorpa ne présente aucun risque de santé publique et ne représente qu'une infime fraction des radiations naturelles. Le Dr. Lewis Moonie, ministre de la Défense a tout de même déclaré: "C'est un résultat très intéressant, mais qu'il faudra compléter."

Torcuil Chrichton et Felicity

Arbuthnot

Traduction Valérie Requeno

Transports d'animaux vivants

L'Angleterre paie ses crimes

Ce n'est guère dû au hasard que l'Angleterre a été frappée de plein fouet par le fléau de la fièvre aphteuse. C'est l'Angleterre qui a exporté par millions, année après année, dans des transports horribles vers des usines d'engraissement non moins épouvantables, des agneaux et des veaux – enfants animaux âgés d'à peine quelques jours. Le cri de guerre mille fois répétés de nos amis anglais " Ban live export ! - Abolissez les exportations d'animaux vivants ! " tombait dans le vide. Le crime perpétré envers ces animaux qui venaient à peine de naître, ne devait-il pas un jour se retourner contre ses auteurs ?

L'agriculture anglaise a subi un

choc terrible dont elle ne se relèvera que difficilement – sinon pas du tout. D'innombrables éleveurs et fermiers anglais sont ruinés. Plus personne ne veut encore importer de la viande ou des animaux en provenance d'Angleterre.

Nous observons même une évolution dont la cause se trouve en Angleterre : la fermeture des frontières. Aux catastrophes alimentaires en cascades – ESB, fièvre aphteuse, peste porcine et aviaire, poulets à la dioxine, blé et légumes génétiquement manipulés etc. – les pays réagissent par des embargos qui, selon la situation, peuvent être levés. Mais en attendant, la méfiance vis-à-vis des aliments et du bétail importé grandit. Il n'y a de

sécurité qu'à l'intérieur des frontières. De plus en plus, les états se tourneront vers leur propre potentiel de production qui, lui, sera toujours contrôlable. Ce ne sont pas des chaînes de production de masse qui seront en demande mais de petites et moyennes unités capables de produire avec la main d'œuvre et les ressources du pays.

Est-ce que l'agriculture suisse saura saisir la chance qui lui est ainsi offerte ?

La Fondation Franz Weber quant à elle, entend soutenir et favoriser cette évolution dans le cadre de son " Grand V ".

FONDATION FRANZ WEBER



Offensive de la Fondation Franz Weber contre le massacre des oiseaux migrateurs en Ardèche (F)

par Ruedi Suter

D'innombrables braconniers tirent en plein ciel de l'Ardèche française, sous les yeux-mêmes de l'autorité, des milliers d'oiseaux migrateurs. Aussi les amis français des oiseaux ont-ils demandé l'aide de l'écologiste suisse Franz Weber. Pas en vain puisque le 17 mars 2001, le combatif Bâlois conviait la presse internationale à une visite d'information, et cela sous la protection de la police.

Col de l'Escrinet. Une pluie battante. Les essuie-glace du bus et des véhicules de police du convoi chassent la pluie à pleine puissance. Tout à l'avant, un agent de la circulation sur sa moto BMW, s'arrête. On le suivra sur la route de montagne, là-haut au col de l'Escrinet. Le col, à 787 mètres d'altitude, situé entre les villes de Aubenas et de Privas dans le département français de l'Ardèche, est une zone de combats et de mort.

Feu tous azimuts

Le passage est depuis des années entre les mains des chasseurs extrémistes. Au mois de mars, de véritables essaims d'oiseaux migrateurs arrivent d'Afrique à travers l'Espagne pour aller vers le Nord. Les oiseaux amaigris, en économie d'énergie rasant le col pour se relancer dans un léger piqué. C'est là le moment rêvé pour les chasseurs planqués derrière des barrières de feuillages. Ils canardent à qui mieux-mieux, des gerbes de grenaille frappent les migrateurs sans défense et creusent de larges brèches dans la dense volée. C'est par douzaines et par centaines que les oiseaux atteints s'abattent morts ou blessés. Parmi eux, de nombreuses espèces protégées et, dans l'ensemble, sur les 130 espèces, la plupart sont des ramiers et des tourterelles, mais aussi des martinets, des hi-



De passage au Col de l'Escrinet: la grive musicienne

rondelles de cheminée, des alouettes des champs, des étourneaux, des tairins, des serins, des bergeronnettes et encore des cigognes et des rapaces qui sont ainsi rayés du ciel. Et tout cela dès le 31 janvier alors qu'en France comme en Europe la chasse est fermée depuis longtemps.

L'Etat protège les braconniers

Mais cela n'inquiète en rien les tueurs d'oiseaux. Personne ne retient leur bras, ni le Préfet, ni la police et encore moins la ministre concernée de Paris. Et cela bien que les lois nationales et internationales ainsi que des jugements de la justice française seraient à disposition pour arrêter immédiatement cette pratique mortifère sur tous les cols de l'Ardèche qui sont obligatoirement survolés par les migrateurs.

Néanmoins, l'Etat français se déculotte. De la sorte, le col de l'Escrinet, l'un des points d'observation européens les plus importants pour les ornithologues et les protecteurs de la nature s'est transformée au cours de la dernière décennie en une zone de non-droit. Là règne aujourd'hui l'ar-

bitraire des tueurs d'oiseaux et qui s'oppose à eux, est proprement chassé, aux dires de témoins crédibles, par la menace et la violence physique et, selon, banni de la société. Les protecteurs des animaux et les écologistes sont d'emblée confrontés à la force.

Les Français font recours à Franz Weber

C'est pourquoi le convoi gravite la route du col sous protection policière. Dans les deux bus, des écologistes et les 35 représentants des médias d'Europe et d'Afrique. Donner un coup d'œil sur le paysage exige

à chaque fois de déseubuer les vitres flagellées par la pluie. De surcroît, des nappes de brouillard font obstacle à la vue. Dans le premier bus ont pris place les initiateurs de cette excursion de tous les risques: le défenseur des animaux et écologiste, le Suisse Franz Weber en compagnie de sa femme Judith et de sa fille. La Fédération française de protection des oiseaux FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de la nature) prise de découragement s'était approchée de la Fondation Franz Weber pour obtenir une aide étrangère. Malgré ses bientôt 74 ans, le combatif Bâlois ne souhaitait pas décevoir la FRAPNA et les autres organisations ornithologiques françaises. Comme à cette époque, un paysan du col de l'Escrinet, poussé à bout par les chasseurs, voulait vendre sa ferme et ses terres, la Fondation tenta en juin 1999, à la demande de la FRAPNA, d'acheter ce bien-fonds par l'intermédiaire de la société d'intérêt public SAFER pour le prix d'environ 165'000 francs suisses. Pour but: la sécurité des oiseaux migrateurs et l'édification d'un centre international de recherches ornithologiques.



Conférence de presse à Aubenas



F.W. : "Nous gagnerons cette bataille, nous les aurons!"

Les médias africains sur les lieux

Cependant, la SAFER devait vendre cette terre d'importance stratégique aux tueurs d'oiseaux. L'intervention immédiate auprès de la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, du Président de la République Jacques Chirac et du Premier ministre Lionel Jospin restèrent sans suite. Pour lors, Franz Weber introduisait un recours pour vice de forme. Et simultanément, il invitait la presse internationale à venir le 17 mars 2001 se faire une idée de "la lâcheté et de l'illégalité des massacres d'oiseaux". Il offrit même le voyage à des journalistes de stations africaines de télévision, du Togo et du Burkina Faso. L'Afrique à laquelle les nations industrialisées ne craignent pas de donner des leçons en matière de protection des espèces animales, pouvait apprendre ainsi comment en toute liberté en Europe les oiseaux sont bousillés et l'ensemble du patrimoine en oiseaux migrateurs détruit.

Normalement, la route de la petite ville d'Aubenas jusqu'au col prend tout au plus vingt minutes. Pourtant

notre parcours se perd en détours et prend quatre fois plus de temps. La veille, l'entreprise de transports avait été menacée de telle sorte qu'elle ne mit à disposition des journalistes que leurs plus vieux véhicules. Franz Weber avait demandé lui-même une protection policière au Gouvernement français. Pour autant, à l'occasion de leur fête de tir habituelle sur les oiseaux migrateurs, prévue le même samedi, les braconniers n'iraient guère se laisser troubler.

Beaucoup de pluie, pas d'oiseaux

Pourtant en ce moment, pour les protecteurs, tout semble tourner au désastre. Sous cette pluie et au milieu de ce brouillard, le plus fanatique des braconniers ne se mettra pas à l'affût pour ne transpercer au mieux que les nuages. Que faire si les braconniers qui, la veille par ciel clair, avaient tiré 212 coups entre 7 et 9 heures selon les témoins, sont assez malins pour ne pas se faire voir ? Pour que l'offensive médiatique de Franz Weber se réduise à rien ? Alors quoi ?

Resterait alors au moins le souvenir de la conférence de presse de la veille dans l'hôtel –naturellement baptisé d'un nom d'oiseau – "Ibis" à Aubenas. Revenons à ce discours enflammé d'un tribun au tempérament rajeuni, de la malice étincelante dans le regard, les deux poings brandis ici et là sous le nez de ses voisins, affirmant que maintenant l'heure avait sonné pour ces "tueurs d'oiseaux débiles", parce que, pour le moins, les oiseaux dignes de protection appartiennent à "tous les Africains et à tous les Européens".

Nous gagnerons la bataille

Franz Weber: "C'est un drame! C'est un scandale: les organisations françaises de protection des animaux et les organisations écologistes se battent en vain depuis 18 ans pour sauver les oiseaux migrateurs. C'est aujourd'hui le début d'une campagne qui insufflera au Gouvernement français la force d'appliquer ses propres lois et de faire respecter les directives européennes. Nous gagnerons cette bataille car nous aurons recours à tous les moyens



Sous la protection de la gendarmerie nationale...



Braconniers mis en mauvaise posture par les gendarmes

pour abattre la pratique des braconniers. Nous les aurons!"

On se souviendra aussi des exposés des organisations françaises de protection des oiseaux, comme Alain Bougrain Dubourg et Pierre Atanaze évoquant la disparition des palombes, passant de 15 millions en 1980 à 2 millions aujourd'hui, rappelant l'omnipotence de quelque 60 extrémistes parmi les 13'200 chasseurs ardéchois qui respectent la réglementation, des viandards qui brandissent des menaces de mort, qui collent des affiches injurieuses sur les voitures et les maisons pour forcer les gens à quitter l'Ardèche, mentionnant l'impossibilité de nouer un dialogue avec ces excités ou de faire intervenir l'autorité.



Me Eric Posak, avocat de la FFW

Plutôt l'ordre que le droit

En contrepoint, l'avocat français Eric Posak devait interpréter la complicité du gouvernement avec les braconniers comme un calcul tactique: "Plus spécialement les préfets ne veulent pas de dangereux conflits. Ils préfèrent préserver l'ordre apparent plutôt que le droit qui ne pourrait que provoquer de furieuses réactions des chasseurs. Tout cela on le saurait si les braconniers ne devaient pas se montrer. Néanmoins il manquerait aux médias l'opinion de ces individus tant décriés, comme il leur manquerait les films et les photos à l'appui.

Plus le convoi s'approche de son but, plus les gendarmes se font nombreux.

Dans le bus de tête, grésille un portable. Alain Bougrain Dubourg apprend d'un patrouilleur des "écologues" que, venant de trois départements, les adversaires sont en marche d'approche. Soulagement parmi les représentants des médias et des organisateurs. Ainsi le voyage n'aura pas été vain. Les véhicules s'arrêtent avant une courbe. Station terminale. Il pleut toujours des seilles. Il faudra aller à pied, longeant les véhicules de transport des CRS qui occupent avec leurs diverses unités les points chauds du col de l'Escrinet. La demande de protection de Franz Weber aura été entendue. La France ne veut pas risquer la diffusion à travers le monde d'images de journalistes agressés ou abattus.

Foutez le camp, tantouses!

Après la dernière courbe, le regard s'ouvre sur le large col embrumé. Notre chemin descend doucement vers une colline située entre nous et le sommet du col. Là se tiennent quelque 150 individus et quelques femmes abrités sous des parapluies colorés. Ils restent à la limite du terrain réservé, retenus par les CRS en tenue de combat dont les boucliers forment une barrière vers l'aval. Derrière les CRS se sont postés les gendarmes avec leurs véhicules. Des chasseurs, ils ne laissent approcher que les représentants des médias. Afin d'éviter toute provocation, les protecteurs des animaux français et la famille Weber doivent rester loin plus haut, sur le talus. A peine les journalistes ont-ils atteint les chasseurs que cela commence à barder. Des pétards, des explosions, des hululements de cors de chasse, des éclats de voix: "Foutez le camp, tantouses!"

Joseph Adri D. Gnassengbe, rédacteur en chef de télévision au Togo, s'en va d'abord vers les CRS et, par dessus les boucliers, demande leur opinion aux braconniers dont certains doivent appartenir à l'extrême droite: "J'aimerais vous comprendre, lance



Sous la pluie battante

Gnassengbe, qui lors de la conférence de presse avait déjà demandé pourquoi en Europe on ne mange pas tous les oiseaux qu'on a tués et à peine récupérés? En Afrique, on ne chasse que pour apaiser sa faim.

On ne nous fera pas chanter !

Un des porte-parole hurle à l'Africain que les médias doivent immédiatement déguerpir car ils sont manipulés et vilipendent toujours la chasse. "On ne nous fera pas chanter, nous ne nous laisserons pas interdire une tradition ancestrale!" Les écologies répliquent que naguère il n'y avait pas de massacre

Les échanges entre les journalistes et les chasseurs s'épuisent rapidement. Brusquement volent des œufs et des pommes en direction des photographes et d'une équipe de télévision. Un gendarme est aussi atteint. Au bout de deux heures, le tapage au col de l'Escrinet prend fin. Mouillés jusqu'aux os, la troupe des médias se retire de la zone du col sous les hurlements de victoire des braconniers. Pas un oiseau, pas un seul vol ne s'est donné à voir dans la soupe brouillardeuse ardéchoise. Par bonheur pour les médias, les chasseurs se sont montrés pour proclamer autour d'eux et devant le monde qu'ils continueront à tuer des oiseaux à leur guise. Et ce ne sera pas du ball-trap. Jusqu'à ce que l'Etat prenne enfin des mesures.

R.S.



Les braconniers de l'Escrinet au rédacteur en chef de la TV togolaises (à droite): "Rentre chez toi, sinon tu vas prendre froid, mangeur d'hommes!"

Grâce à la Fondation Franz Weber le Col de l'Escrinet est devenu le nouvel étendard de l'écologie européenne

"L'Escrinet, nouvel étendard de l'écologie européenne". Le journal "Le Dauphiné libéré", porte-parole presque officiel des braconniers de l'Escrinet, reconnaît lui-même l'action de Franz Weber !

Depuis plus de dix ans, le Collectif Escrinet Col Libre(1) tente de faire respecter la loi sur ce haut lieu des migrations : prévenir et réprimer le braconnage, d'une part, et obtenir... le droit à aller chez soi sans se faire agresser, d'autre part (la FRAPNA est propriétaire d'un terrain de 3 ha sur le col et ne peut s'y rendre en période de braconnage !). Toutes les actions menées jusqu'à présent par le Collectif sont restées vaines, en dehors des recours en justice contre les arrêtés abusifs autorisant la chasse en dehors des dates normales d'ouverture, et tout ceci dans l'indifférence générale.

Franz Weber a montré, partout où il est intervenu, que là où il n'y a plus d'espoir, il y a encore de l'espoir. C'est pourquoi la FRAPNA a fait appel à lui. Informé des graves menaces que ces actes de braconnage font peser sur les oiseaux, Franz Weber a immédiatement mobilisé ses moyens et se rendait sur place dans la semaine qui suivait ! L'espoir renaissait alors déjà.

En ce mois de mars 2001, malgré une pluie battante, après une impressionnante conférence de presse qui avait réuni de très nombreux journalistes de télévisions, journaux, radios et internet, venus de toute l'Europe et même d'Afrique, ces médias, les représentants de la Fondation Franz Weber et ceux du Collectif Escrinet Col Libre, escortés par d'impressionnantes forces de gendarmerie, ont pu enfin se rendre sur le terrain de la FRAP-

NA, au Col de l'Escrinet, sous les yeux des braconniers tenus à distance par les gendarmes.

Le Col de l'Escrinet devenait, effectivement, le nouvel étendard de l'écologie européenne (et même mondiale, en fait), sortant enfin du silence grâce à l'action de Franz Weber, qui tournait ainsi une page décisive de l'histoire de la protection des oiseaux. Page décisive, mais non finale, et, avec la Fondation Franz Weber et ses innombrables amis, la lutte continue, jusqu'au rétablissement définitif de la loi dans cette partie de l'Ardèche.

Merci encore à tous les membres de la Fondation Franz Weber qui se sont donnés corps et âmes pour obtenir cet extraordinaire résultat.

*Docteur Frédéric Jacquemart
Président de la FRAPNA - Ardèche*

Vers un nouveau déluge?

par Alika Lindbergh

Le ciel est noir ... Il est 9 h du matin, en mai, et il fait sombre comme un soir de novembre. Comme presque chaque jour, depuis l'automne 2000, il pleut sur Paris, mais aujourd'hui, la pluie est torrentielle. Au Vesinet, où je vis, des flots bouillonnants d'eau de pluie se déversent dans les égouts. Je ne puis arriver jusqu'à la grille de mon jardin sans bottes de caoutchouc: j'ai de l'eau jusqu'aux chevilles. Des éclairs zèbrent le ciel, de fracassants coups de tonnerre éclatent ponctuellement, faisant gémir les chiens. Et la pluie se déverse, drue, continue, désespérante.

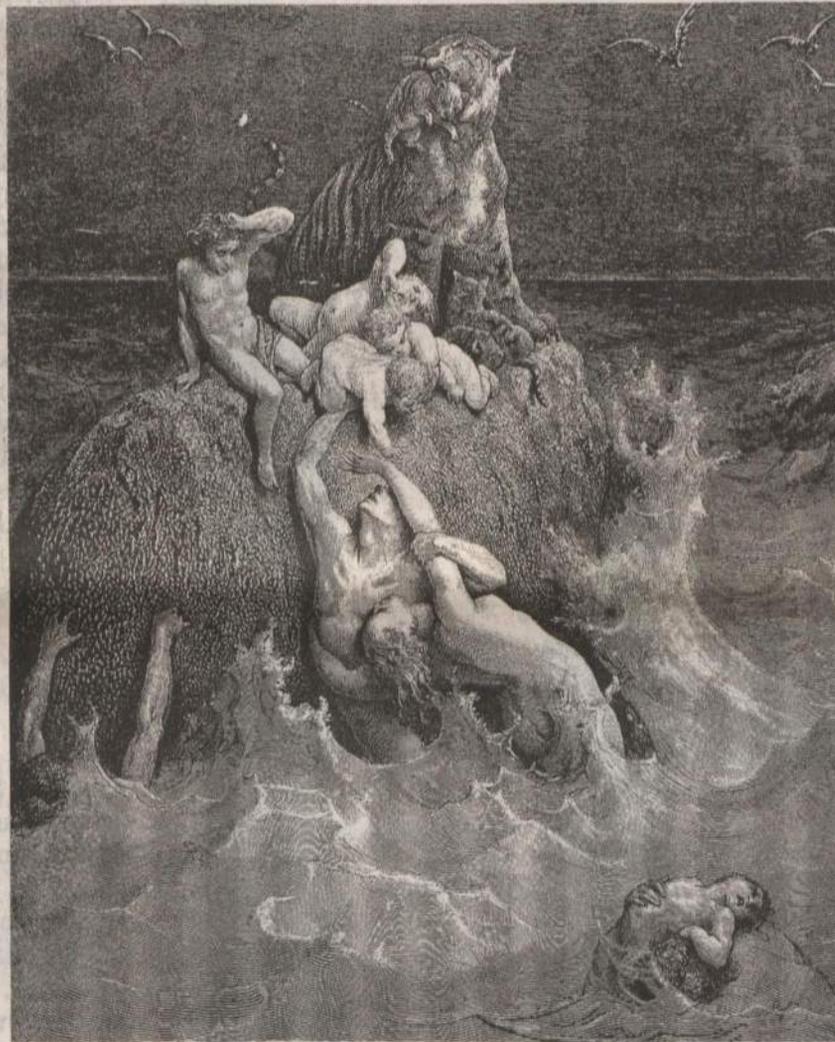
Une source dans le jardin

Je suis inquiète, même (et surtout!) si ces déchainements de la nature ne me surprennent pas: il fallait s'y attendre

... Nous payons le prix très lourd des crimes humains contre la nature, et ce n'est probablement qu'un début.

La nappe phréatique de Croissy, qui s'étend sous le Vesinet, est saturée, tant et si bien qu'une source, gonflée par les pluies constantes et surabondantes de cet hiver, coule devant la porte d'un pavillon au fond de mon jardin à la vitesse continue d'un robinet de baignoire grand ouvert. C'est - faut-il le dire? - la première fois qu'une telle chose se produit, de mémoire de Vesignondin!

Mais ce qui m'arrive n'est rien auprès de ce que supportent les sinistrés de la



Le déluge d'après Gustave Doré

Baie de Somme, dont les maisons et tous les biens, sont inondés depuis des semaines, rien, auprès de ce qui frappe les campagnards, un peu partout en France, dont les terres gorgées d'eau s'effondrent, laissant des fosses béantes, des murs lézardés.

" C'est la faute à la météo "

Sous la pression des nappes phréatiques, des chaussées craquent, soulevées par l'eau. Une des murailles d'un château du temps d'Henri IV vient de s'écrouler, ailleurs, des souterrains qui, depuis 1250, furent toujours sains

- et secs - s'effritent, rongés par des infiltrations jamais vues ; partout, des flancs de collines se déroberent, des maisons s'écroulent.

Ce n'est pas la première fois qu'il pleut sous nos climats... "mais" (disent les bonnes gens) "pas comme ça!" Alors? Qu'arrive-t-il? Les médias parlent de "climat devenu fou", ou, plus souvent, avec un sourire amusé, de "météo capricieuse". Or, le "caprice" d'une entité dénommée Météo n'a rien à voir dans cette affaire. Les pluies qui se déversent sur nous sont une conséquence logique d'un réchauffement planétaire provoqué par nos sociétés de profit et, il faut bien le dire, par l'effroyable bêtise des hommes.

Comment n'évoquerais-je pas, ce matin, le livre prophétique de mon vieil

ami le Professeur André Capart, intitulé: L'homme et les déluges, (Editions Hayes Bruxelles) et, en particulier, le dernier chapitre, qui m'avait fortement impressionnée à l'époque de sa parution, intitulé: Le prochain déluge ?

Ce dernier chapitre, véritable cri d'alarme, André Capart l'avait publié à part, comme un appel à la (très problématique!) sagesse des hommes. En guise de dédicace, il nous avait écrit de sa main ces quelques mots: "...Résultats de 40 ans d'océanographie." En bas de page couverture, une date: avril 1989. Il y a 12 ans de cela.

"Après nous le déluge !"

Il est de bon ton de nos jours de tourner en dérision, avec force sarcasmes, tout avertissement qui dérange. Lorsque naguère, après l'explosion des bombes d'Hiroshima et Nagasaki, le bon sens populaire, devant un été "pourri" fit remarquer "...Ils ont tout détraqué avec leurs bombes", ces propos de concierges firent l'objet de moult sarcasmes de la part d'une pseudo-intelligenza, bien plus bornée que ne le furent jamais les gens simples (qui sont aussi les gens de bon sens).

Mais, cette fois, les menaces sur notre terre étaient bel et bien dénoncées par

un grand savant, éminent océanographe, directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles... J'eus, à l'époque, la naïveté de croire que son appel serait entendu. J'avais tort. Le premier ministre belge lui dit que ses propos et ses articles sur les pollutions menaçaient l'économie touristique belge, et que, d'ailleurs, un tel sujet n'était pas électoral (sic!).

Quant au Directeur du Service géologique, lui, il écrivit dans "Le Soir" de Bruxelles qu'il fallait choisir entre les dunes protectrices et les villas du bord de mer. A notre époque de profit, on devine que le choix fut vite fait!...

Les problèmes de survie de l'humanité n'intéressent ni les promoteurs ni les industriels, et moins encore les hommes politiques, quoi qu'ils prétendent la main sur le cœur. Leur devise fut toujours – et reste. "Après nous le déluge!"

Il se pourrait bien que le déluge leur tombe dessus plutôt qu'ils ne l'imaginent. Il se peut même qu'en ce début de troisième millénaire, il ait déjà commencé.

Cela peut arriver cette semaine

Ce qu'écrivait il y a 12 ans André Capart, pourrait se résumer ainsi: "Arrêtons nos émissions criminelles de CO2 et toutes nos pollutions et destructions démentes" Je le cite: "...Depuis plus de 25 ans, les scientifiques, sur la base de leurs observations, crient casse-cou pour notre planète: pollution des mers, augmentation de CO2 dans l'air, pluies acides et destruction des forêts..." et, plus loin "...Est-ce dans un an, dans dix ans ou dans un siècle? personne ne peut le dire. Une chose est certaine: un nouveau déluge sera provoqué par les humains bien avant 2100. La date de 2050, et même de 2030 est avancée par les climatologues..."

30 ans?... 50 ans...? Sommes-nous assez inconscients pour ignorer que c'est demain? Que la vie de nos enfants est en jeu? D'ailleurs, ces dates peuvent être, si j'ose dire, "optimistes" car si les climatologues peuvent constater, certes, un réchauffement dramatique du climat par le CO2, ils ne peuvent pas prévoir le moment où ce réchauffement planétaire entraînera le glissement des glaciers et la montée du niveau des mers qui en résulterait.

En fait, écrit André Capart, il suffirait pour cela de poches d'eau dans les glaciers, d'un météore, ou même d'une bombe H malencontreuse. Autant dire que ceci peut se produire cette semaine...

Un raz de marée dramatique

De l'avis de tous ceux qui surveillent le Pôle Sud, c'est l'avancée rocheuse d'une altitude d'au moins 2000 mètres, qu'on appelle l'Antarctique ouest, qui constitue la menace la plus immédiate

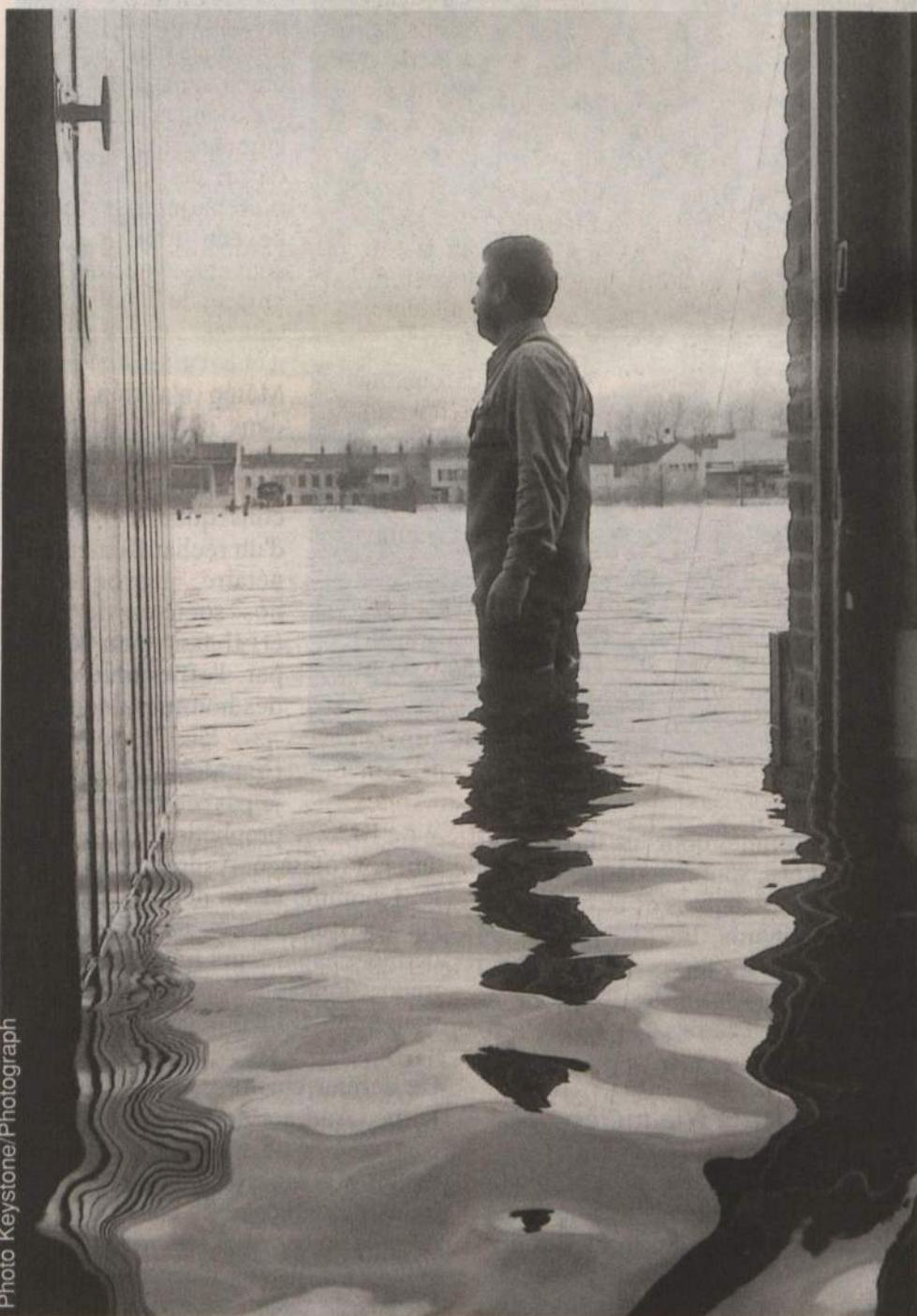


Photo Keystone/Photograph

Est-ce un nouveau déluge? Père de famille en Bretagne (avril 2001)

pour la sécurité des rivages mondiaux. Le glissement prévisible du glacier, qui s'échauffe et donc se liquéfie sur le socle sous-jacent, peut prendre une allure de plus en plus rapide. La formation de poches d'eau repérées en son sein par ultrasons, rend vraisemblable une débâcle finale. Or, d'après le calcul de tous les glaciologues, si le glacier de l'Antarctique ouest s'effondrait, il ferait monter l'océan de quelques six mètres, avec le risque évident d'un raz de marée particulièrement dramatique.

Les pires craintes des savants évoquent une remontée du niveau marin de quelque 72 m voire de 100 m. Mais si l'éventualité d'un tel cataclysme est peu envisageable, une diminution bénigne, mais continue, des glaciers reste très inquiétante.

Cette thèse minimale a été présentée par le professeur André Berger. Une simple augmentation d'un degré de nos températures, provoque une dilatation des masses océaniques de 0,20 à 1m, 20 m, qui entraîne nécessairement une fonte anormale des franges glaciaires sur le pôle Sud.

Or, toute élévation du niveau des mers affecte les terrasses alluvionnaires, qu'elles soient côtières ou construites par des deltas et, dans ce cas, toute vallée peut être sujette à des inondations catastrophiques lors d'un afflux brutal des eaux de fonte ou de pluie, puisque les eaux ne peuvent plus s'écouler facilement à leurs embouchures.

Il faut à tout prix arrêter le réchauffement de la planète

Pour tous ceux, qui, ces derniers mois, ont suivi les reportages d'actualité sur les inondations, les précisions ci-dessus font, comme on dit: "Tilt!"...

Citons à nouveau André Capart:

"...Parfois lents, surtout localement, les dangers inhérents au réchauffement du climat peuvent aussi prendre, hélas, une allure de catastrophe brutale et presque imprévisible quant à la date et quant aux manifestations prémonitoires de leurs déchaînements.

Il ne faut pas oublier que l'effondrement du glacier de l'Antarctique ouest

doit être envisagé, et qu'il provoquerait un raz-de-marée en chaîne dont l'ampleur et les conséquences seraient tellement décisives que les défenses humaines resteraient bien au-dessous des précautions, si élaborées soient-elles, en notre temps, très fier cependant d'un progrès technique sans précédent.

Non seulement le niveau des mers monterait alors de 6 mètres mais aussitôt, d'autres rivages de l'Antarctique se trouveraient de plus en plus agressés par les flots et pourraient perdre d'énormes cubages de glace..."

La plupart des savants qui se sont penchés récemment sur la situation précaire du Pôle Sud sont très inquiets. D'où l'intérêt absolument primordial, qu'il y a, à limiter (ou arrêter tout à fait) les causes du réchauffement de la planète. Si la courbe asymptotique de CO2 dans l'atmosphère n'est pas rapidement inversée, une élévation mineure du niveau marin de deux ou trois mètres est inévitable, disait déjà André Capart, il y a douze ans. Or, qu'avons-nous fait depuis lors ?

Un refus criminel

Quand une dégradation, dénoncée par les spécialistes dès qu'ils la constatent, n'est pas reconnue par les populations et les autorités, elle a bel et bien atteint un point de non-retour au moment où ses effets deviennent perceptibles par tous. Ce qui n'empêchera du reste jamais les "responsables" de nier, comme ils le font aujourd'hui, d'indiscutables évidences.

S'il est indiscutable que les monstrueuses émissions de CO2 doivent à tout prix être réduites de manière drastique, si l'on sait que depuis le début du 20ème siècle, notre utilisation de plus en plus forcenée des combustibles fossiles, modifient toutes les données de la climatologie planétaire, si l'on apprend que les U.S.A., la Russie et la Chine libèrent à eux seuls les trois quarts de l'énergie stockée par la nature depuis de millions d'années, que devons-nous penser du refus récent des Américains de signer les accords mondiaux sur la réduction des émissions de CO2 ? L'Amérique (le pays le plus puissant du monde, comme on aime à le dire) forte par sa technologie, certes, par sa terrifiante force de frap-

pe, mais sûrement pas par ses valeurs morales, se place ainsi, une fois de plus, à la tête non-pensante des fossoyeurs de la terre.

" Aucune bête ne l'aurait fait ! "

Lorsque les U.S.A. se sont ainsi distingués, on eut pu s'attendre à voir se déclencher une indignation générale! Mais, en fait, la nouvelle fut commentée aux journaux télévisés avec une sorte d'indifférence maussade et bien moins de désapprobation qu'une "bavure policière" dans le microcosme parisien.

En revanche, média et dirigeants évoquent des "Commissions d'Enquêtes" afin de déterminer, paraît-il, quelles négligences locales expliqueraient les pluies surabondantes, les inondations catastrophiques, les glissements de terrain...etc. Personne ne veut admettre que les désordres climatiques sont du fait de l'Humanité moderne, de sa recherche du profit, de sa technologie suicidaire, de sa stupidité.

Rechercher des boucs émissaires en dénonçant tel ou tel maire, qui n'aurait pas fait entretenir les berges d'une rivière est à peu près aussi efficace que de tenter d'arrêter le glissement d'un glacier avec la main.

C'est l'Homme qui a provoqué l'agonie de la terre - l'Homme moderne dans sa globalité.

Je repense à la phrase de l'aviateur Guillaumet, rescapé d'un crash dans les Andes: "Ce que j'ai fait, aucune bête ne l'aurait fait!" dit-il, lorsqu'on le retrouva épuisé.

En ce qui concerne la volonté de survie et le courage, je suis convaincue qu'il se trompait. En ce qui concerne "le crime contre la Planète", la phrase devient tout à fait judicieuse: l'homme, seul, parmi les autres créatures pourrait commettre de telles déprédations. Ce que nous avons fait... Aucune bête ne l'aurait fait - Aucune bête n'est assez "bête" pour détruire ses propres conditions de survie et celles de toute son espèce...

Réflexion sur La chasse

par le Dr. méd. Fritz Schenk

Les historiens ne font pas mystère que le destin de l'histoire du monde se définit par la querelle, le combat, l'affrontement violent, la guerre (Héraclite la désigne comme origine de toutes choses), et la tuerie sans fin des congénères et aussi bien des autres alter ego de l'homme, les animaux. Il est facile de démontrer qu'on chercherait vainement une époque au cours de laquelle l'instinct de mort n'a pas déterminé massivement la vie sur terre. L'analyse des fatalités comme la psychologie des profondeurs tendent à préciser que le plus gros de l'histoire du monde n'est que le perpétuel retour du drame de Caïn. De mémoire d'homme, ce n'est pas au nom de Dieu, mais bien de Caïn que l'homme se manifeste tout au long de l'histoire de l'humanité. Après des millénaires et des millénaires, Caïn n'a aucunement perdu en instinct de mort. Seules les armes et les manières de tuer ont changé. Pas de jour où il n'y ait de faits de guerre au cours desquels des hommes sont abattus, exterminés sans pitié, des femmes attaquées, maltraitées violemment et assassinées, des êtres humains déportés et réduits en esclavage, des enfants sans nombre enlevés, vendus, abusés et tués. Révoltante aussi la misère infinie des animaux en liberté et de leurs frères et sœurs domestiques exploités, avilis et réduits à une simple marchandise. Celui qui reste aveuglé et ne tient pas pour vrai que Caïn, au nom de l'homme, écrit l'histoire de cette planète, devrait s'interroger sur le sort des hommes de ces cinq derniers millénaires.

Mort égal mort pour l'homme et l'animal

Dans l'acte de tuer, il n'y va pas seulement de la détermination comme motif.



Au commencement de l'humanité: un fratricide!...

S'ajoute encore l'accumulation de la colère, de la fureur, de la haine, de la jalousie et de la vengeance dont l'auteur se décharge sur son environnement; il revendique également un faire valoir, une possession, une puissance, un crédit et une présence. La prétendue civilisation et sa culture ont conduit les forcenés à accumuler un arsenal de moyens de camouflage psychologique et matériel pour minimiser et dissimuler leurs forfaits.

Il est rare qu'interviennent sur la scène du monde des personnages qui veulent réparer les méfaits de l'homme Caïn et tentent d'introduire des lois opposées à cette tuerie inlassable dans les sociétés humaines. Sans succès jusqu'ici car l'instinct de mort s'impose en héritage.

Par définition, la mort chez les humains, les animaux et les plantes consiste en "l'arrêt de toutes les fonctions vitales de l'organisme". Ainsi la notion de "tuer" est l'acte par lequel "la fin de toutes les fonctions vitales" aboutit chez les êtres vivants -quelle que soit leur forme de vie -, de manière nécessaire et inéluctable par ses conséquences, à la mort. Or, il ne faut pas que l'équation "Mort éga-

le mort pour hommes et bêtes" ait la même signification lorsqu'il s'agit de la mort violente des animaux. La notion doit être redéfinie et interprétée différemment pour les animaux bien que les conséquences ultimes soient identiques. Par un artifice, l'"espécisme", proche parent du racisme, l'homme, en matière de morale et d'éthique, tente de tirer un trait entre lui et l'animal auquel il refuse ainsi une identité d'être vivant doué de sensibilité. Ainsi, par une manipulation arbitraire, l'homme veut impliquer ses co-cratures dans une procédure de

mort réellement factuelle, l'assimilant à un 'produit' et se légitimant par là-même. Si l'on tient compte des recherches scientifiques sur la génétique chromosomique et ses similitudes parentales déjà parmi les mammifères (y compris l'homme), seul un ignorant peut encore prétendre qu'il n'existe pas de relations originelles avec les animaux, nos ancêtres. La destruction de la vie, en tant qu'acte sans scrupule qualifié d'abattage ou de meurtre, ne doit apparemment être appliquée que par le seul "roi de la création" sous forme d'exploitation, d'abattage, d'égorgeage des animaux de rente, étant évidemment considéré comme une activité nécessaire et sans conséquence. L'animal perd ainsi tout droit et, par conséquent, sa dignité. Et le pseudo-homme à traîner son existence en personnage lamentable et vulgaire, en toxicomane de la consommation, sans se douter de ce qu'il y a à comprendre dans la notion d'humanité.

Le radical de Caïn

Les recherches scientifiques menées depuis de longues années dans les domaines de l'analyse de la destinée, de la



Encore et toujours: de lâches assassinats de lynx!

psychologie des profondeurs et de la génétique ont montré qu'il existe des groupes d'individus dont le comportement dans la vie est déterminé par le radical du syndrome affectif de mort appelé aussi "nature morbide héréditaire". Des dispositions à l'instinct de mort existent en chaque individu mais ne se manifestent – car elles sont récessives, c'est-à-dire non dominantes - que dans des circonstances exceptionnelles comme les guerres, les mouvements collectifs de violence dans lesquelles l'affect se décharge paroxystiquement et de manière incontrôlée. Pour le professeur Konrad Lorenz dans son ouvrage "Das sogenannte Böse (Le mal

ainsi nommé)", ce comportement relève chez l'homme du domaine de la pulsion Caïnique de tuer.

Absence de l'esprit

Transformer le Mal en Bien, renverser la pulsion de mort en un juste sentiment est une tâche presque surhumaine, car la notion de l'"humain" implique au-delà des processus de la pensée, la raison, le talent, le sens du Bien, la miséricorde, la bienveillance et, avant tout, le respect de la vie. L'humanisme est l'acte de foi de l'esprit: là où l'esprit est absent chez certains individus, place est faite à la mort sans pitié d'êtres vivants qui doivent leur existence à la mystérieuse toute puissance créatrice. Dans le monde entier sévit la thanatomanie, la pulsion de mort et cela à tous les niveaux de la société. L'instinct de violence que nous révélent à journée faite les médias prend des aspects multiples sous un large échantillonnage de comportements et ne sera jamais éradiqué tant que le cruel holocauste de nos congénères sera pratiqué au nom de Caïn et tant que le crime de sang sur nos contemporains se poursuivra en toute insouciance. Tuent le guerrier, le criminel, le meurtrier, le maniaque sexuel, le tueur professionnel, le matador, le boucher, le bourreau, le trappeur, le harponneur, le fou furieux, le terroriste, l'obsédé sexuel, le pédophile, le vivisecteur, le sadique et pas le moindre car il se compte par millions et tue par plaisir, le chasseur. Un peu plus d'un million de chasseurs déments massacrent par plaisir, à eux seuls, année par année, plusieurs

millions d'oiseaux migrateurs. D'autres, pour de prétendues raisons religieuses, tuent ou égorgent d'innombrables animaux et considèrent ces pratiques sanglantes comme sacrées et rédemptrices. Comme ils sont possédés par l'idée qu'ainsi ils acquerront la clémence d'un Dieu qui ne les punira pas ni les damnera pour leurs péchés, ce sont les animaux qui, à la place de l'homme doivent subir le martyr infernal de l'égorgement.

Le détestable son des cors

Le remarquable humaniste, Erasme de Rotterdam, qui enseigna aussi à l'Université de Bâle il y a 500 ans, nous a légué son ouvrage "L'éloge de la folie". Il y fustige là les aspects caractériels particuliers de l'homme et ses carences spirituelles et écrit, entre autres, que "la stupidité de l'homme atteint de tels niveaux qu'elle trouve refuge partout dans le monde. Chaque être humain se trouve d'autant plus heureux que plus riche est sa bêtise selon les critères de la folie. Tout au plus doit-il se restreindre au degré de démence qui lui sied. A ces aliénés appartiennent aussi, comme le précise Erasme, les obsédés de la chasse pour qui la chasse à courre passe avant tout, et qui croient ressentir un incroyable plaisir dès qu'ils entendent le détestable son des cors de chasse et les hurlements de la meute. Lorsqu'ils goûtent ne serait-ce qu'à un petit morceau de viande de gibier, ils s'en ressentent presque



Glorification de la chasse aux oiseaux...



Plaisir primaire

entièrement anoblis. De tels individus croient vivre une vie seigneuriale, alors que par leur chasse inlassable et leur goinfrerie, ils ne parviennent en fait qu'à assurer leur propre dégénérescence."

La pulsion de tuer

500 ans, ainsi que le démontre l'histoire universelle, n'a pas changé un iota à cet état critique. Celui qui pratique la chasse se trouve sous l'influence d'instincts qui le contraignent à chasser quelque chose et particulièrement le gibier innocemment livré à la rage cynégétique, qu'il traque et exécute sans pitié. Ce sentiment instinctif, pendant la fièvre cynégétique, submerge toutes les barrières de la raison de sorte que la pulsion de mort dominante s'exprime pleinement. A la chasse, la volonté est tendue vers l'accomplissement de la mort qui, par le truchement du camouflage, de la dissimulation et de la duperie, doit transfigurer le martyr.

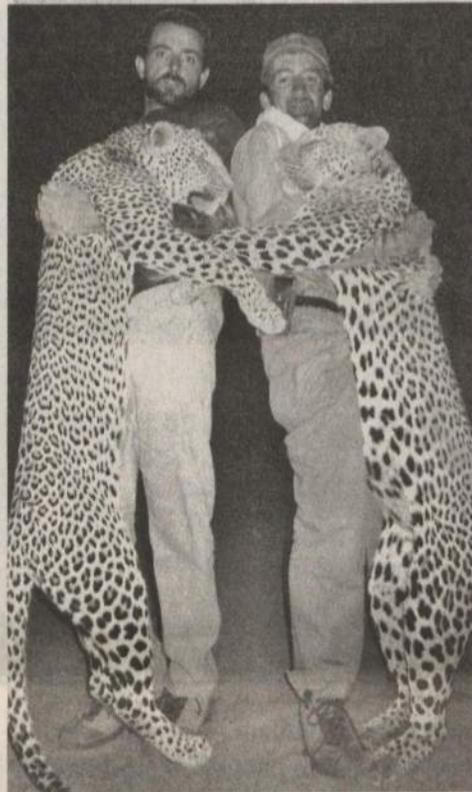
Lorsqu'on observe le massacre organisé, perfide et criminel de lynx en Suisse, de même que l'abattage autoritaire de chiens, on mesure l'ampleur des excès instinctuels de tels chasseurs.

L'abattage arbitraire, spontané et sans cesse répété de chiens par les chasseurs montre à l'évidence comment fonctionne le court-circuit paroxystique lors de continences affectives instinctuelles. Il suffit souvent de la simple apparition d'un chien dans le champ de vision du chasseur pour que se déclenche le mécanisme. Le chien, présumé rival potentiel, se mue en ennemi et réveille par réflexe l'instinct de mort. Par colère, haine, instinct de puissance, jalousie, la pulsion de mort se mue en thanatomanie et se substitue à tout jugement rationnel et objectif de la situation.

Acrobatie de mots

Le comportement et la langue du chasseur trahissent mieux encore le sens profond de l'acte de tuer et de sa diligence. Chaque langue n'a pas seulement la propriété de saisir les choses dans des concepts et d'en éclairer la présence, mais encore le pouvoir de les assombrir par des renversements de sens. Ainsi le chasseur allemand ne tue pas le gibier, il appelle cela "allonger" et tente ainsi de transfigurer l'acte de tuer. Par refoulement, la victime est "allongée" et de la sorte la mort brutale est présentée comme un acte de bienveillance libératoire. Simultanément, le chasseur d'outre-

Rhin parle cyniquement et sophistiquement d'une victime qui "sue" déguisant ainsi totalement la réalité de l'hémorragie et la présentant comme un processus anodin. Le gibier "allongé" devient ainsi une "pièce" dans les mâchoires duquel on force un rameau en guise de



Danse macabre avec des léopards tués!

"dernier repas" symbolique. Cette notion humiliante et méprisante de "pièce" peut expliquer un peu ce qui se passe dans les têtes obnubilées par la chasse. Pour excuser ses convictions, le chasseur recourt à une langue qui réduit le processus de mise à mort à un acte froid de liquidation d'objets sans importance, acte qui témoigne effectivement pourtant de la relation à la pulsion affective de la mort par plaisir. Que le "saignement" ait besoin de la pseudo qualification hypocrite de "sueur", signifie que dans l'idée de "mort impie" se dissimule une sorte de dilemme moral, que l'on tente d'effacer.

Apparaît ensuite que le chasseur, par sa soif de tuerie, révèle et prouve une capacité certaine de lâcheté et de rouerie. Il agit sous camouflage, se cache sournoisement, c'est-à-dire en embuscade et dupe le gibier qui ne se doute de rien, vulnérable et sans malice devant les armes à feu. Malice et rouerie nous rappellent une citation d'un grand philoso-

phe qui vécut, il y a 2500 ans, Tchuang Tse qui disait: "Qui met de la ruse dans ses œuvres, a aussi de la ruse dans son cœur et qui a de la ruse dans son cœur ne peut être pur et innocent. S'il est ainsi, il ne trouvera pas sa tranquillité d'esprit et qui n'a pas sa tranquillité d'esprit ne peut accéder à la vérité." Le chasseur tue perfidement et sournoisement à distance et ne se trouve ainsi jamais face à face avec sa victime. Le chasseur allemand, par exemple, ne parle pas des yeux de sa victime, il les appelle des "lumières". Dans la mort, lorsque les lumières de l'animal se sont éteintes, aveugles, inexpressives et incapable de reconnaître celui qui lui a dérobé la vie, le voleur peut alors se risquer à contempler l'œil de "l'allongé" sans regret et sans remords.

Affinité élective honteuse

"Nemrod", le puissant maître de Babylone que l'histoire a rendu célèbre pour sa manière barbare et brutale d'attaquer les peuples voisins et de les asservir, est réputé également pour ses chasses à courre sanguinaires malfamées au cours desquelles il déployait sa soif de mort sans pitié pour les animaux. Il vivait sa thanatomanie (pulsion de mort) aussi bien à l'endroit des humains que des animaux et démontra par sa brutalité que le besoin de tuer, marqué par le radical de Caïn (caïnomanie), s'exprime en principe par la mise à mort de la vie. Il n'y a pas de dualisme qui, dans cette notion d'obsession à tuer, pourrait se définir autrement que par "anéantir la vie". Vouloir donner, par la biais de l'"espécisme, une définition différente de la mise à mort selon les espèces est purement arbitraire.

Qu'il soit couramment question de ce Nemrod, signifie en fait l'apologie de la passion chasseresse, qui a un double sens: d'une part, il faut impliquer la pulsion de mort du chasseur à laquelle il ne peut échapper et d'autre part la propension à tuer qui génère la souffrance du martyr qui perd ainsi la vie. Le chasseur qui associe son nom au Nemrod de l'histoire devrait s'interroger sur une affinité élective qui a ses racines dans cette pulsion de mort.

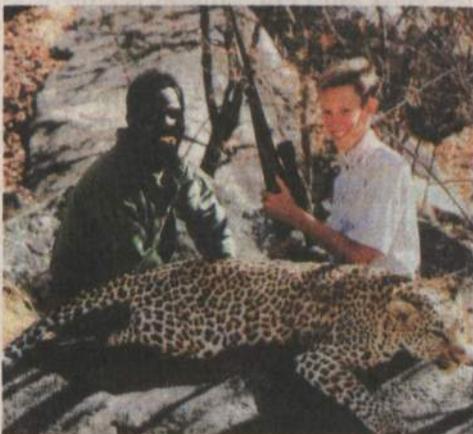
Un comportement de voleur

Les chasseurs n'utilisent pas seulement les objets naturels pour leur camoufla-

ge. Ils empruntent aussi à la nature sa couleur verte afin de tromper le gibier. L'approche feutrée du chasseur, et la traque silencieuse de la victime hors de son abri protecteur rappelle les comportements des voleurs qui doivent cacher leurs intentions et leur apparence physique, leur identité en fait, pour des raisons de dissimulation. Le guet est un mode de comportement dans lequel le projet tout de perfidie et de surprise s'associe à des méthodes visant à stupéfier et à terroriser. Le gibier, lui-même, sur les lieux de l'événement, est généralement en quête de nourriture ou simplement au repos sous la protection de la nature, silencieux et insouciant lorsque éclate un tonnerre subit qui déchire le silence et sème la mort, l'"allonge" subitement et traîtreusement. Le professeur L. Szondi, remarquable spécialiste en analyse des mythes, appelle la thanatomanie "l'érototomé de la nature affective" qui confirme la pulsion de mort. L'humanisme, comme concept de l'homme, peut à peine inverser l'attitude et l'esprit d'individus affectés de la pulsion de mort!"

Mentalité fossile de prédateurs

La suprématie matérielle et technologique du chasseur dans toutes les circonstances est aujourd'hui à tel point immense que devant cette disparité entre l'exécuteur et sa victime sans défense, on ne peut qu'être pris de nausée. L'atavisme de la chasse est un recul aux premiers âges barbares de l'évolution



Pulsion de la mort même dans la jeunesse

qui va chercher ses racines dans l'obscurantisme primitif de la pensée. Ainsi la pulsion affective dominante n'a pu être surmontée. Chasser est un anachronisme car l'approvisionnement alimentaire est assuré, tandis que la satisfaction du désir avec son incidente sadique

Namibie

Paris-Paris
6 jours de chasse
à partir de 12900F
Forfait 5 animaux :
19900F

Afrique du Sud

Chasse également
en décembre et janvier

Equipement
Bunkina Faso
Sénégal
Ecosse
Irlande

EXTERIEUR
MONDE

Extermination programmée

n'est qu'une relique de la nature primitive. Le chasseur fait démonstration de sa supériorité, de sa pulsion de mort, de sa puissance, de sa force mais toujours et encore de justifications déculpabilisantes de ses pratiques. "Protection et conservation" est son échappatoire constamment ressassée, car en fait il s'agit de garantir la durabilité de la chasse, de sorte que la fin justifie les moyens. De même, le "broutage" des arbres et arbustes est un argument sans réplique. Chacun sait que le gibier, dans sa quête de nourriture, affronte un rival puissant, l'homme, qui lui arrache toujours davantage de son milieu vital naturel par un bétonnage massif, par des bouleversements du paysage, par des destructions profitables, qui, en prenant de l'ampleur menacent radicalement l'existence animale. La chasse est une technique de survie liée surtout à l'animal, au gibier avant tout. Que l'homme la pratique et le voilà plongé dans une mentalité fossile de prédateur, dans un pseudo culte dégénéré de la pire des qualités. Il pratique la thanatomanie, une nuisance et, en plus, une relique d'une symbolique morbide. Les chasseurs appartiennent à toutes les couches de la population car la pulsion de mort n'est liée à aucune norme. Les politiciens de haut niveau, les fonctionnaires, des individus occupant des postes dirigeants n'ont pas honte de leur activité dans les associations chasseresses ni de s'adonner à ce passe-temps absurde, spécialement lorsque s'offrent des relations et connotations avec la noblesse et son inclination pour ce sport.

Humanistes impuissants

Dans son ouvrage, "Kain, Gestalten des Bösen (Caïn, figures du mal)", le prof. Szondi considère Caïn comme le symbole d'une espèce particulière d'humains. Par des recherches génétiques, des biographies, des données cliniques et des méthodes expérimentales, il a pu démontrer la réalité effective de "Caïn" en tant qu'être vivant parmi nous. Il décrit le comportement de cet individu dans sa vie quotidienne de Caïn, dans sa capacité de tuer et d'agir en artiste avéré du camouflage. Le livre est un défi à l'inconscience de la puissance et de l'autorité, à l'intolérance, à la malveillance, à la sournoiserie, au malin plaisir et à l'impiété dans l'acte de tuer!

Après des décennies, le prof. Szondi conclut: "Il est impossible de déterminer exactement par des méthodes statistiques cliniques la fréquence des Caïn et leur généalogie. Personne ne peut nous



Triomphe ignominieux

garantir qu'il en sera autrement dans l'avenir car le minuscule groupe des humanistes dans leur tour d'ivoire sont impuissants et isolés. Jamais dans l'histoire de l'humanité, les humanistes n'ont pu fonder un parti politique dominant. Ils tentent de propager l'amour et la justice. Toutefois les brutaux, par l'extension des prétentions des caïnomanes, rendent toute tentative humaniste illusoire.

Le monde à jamais malade

Ce que le grand humaniste Erasme écrivait il y a 500 ans sur les "obsédés du coup de feu" pour lesquels la traque des animaux passe avant tout, démontre l'acharnement de "l'espécisme", cette extrapolation du racisme par lequel l'hom-

me primitif entendait marquer sa distance entre les créatures d'origine commune et les hommes. Dans le Faust de Goethe, il dit au Créateur: "Le petit dieu du monde est toujours du même acabit... Il parle de raison, mais aspire à n'être que plus animal que tout animal." Goethe a également écrit cette phrase décisive: "La vertu originelle de l'homme est le respect de toute forme de vie. S'installerait-elle subitement, comme un miracle, chez tous les humains, qu'elle guérirait la terre de tous les maux dont elle est elle malade actuellement et peut-être incurablement." Goethe voulait affirmer ainsi que cette vertu originelle n'appartient qu'aux "hommes authentiques" et tant que ces hommes n'existent pas, aucune "guérison" ne sera possible pour le monde qui peut-être est malade à jamais.

Celui qui tue témoigne de ce qu'Erasme a nommé "la dépravation de l'homme par la chasse", le dérapage du génie humain, la perte du sentiment humaniste de l'homme. Le philosophe Porphyre de Thyr, un noble humaniste écrivait: "Celui qui ne restreint pas sa bienveillance aux hommes, mais l'étend aux animaux,



Une vie détruite pour rien

s'approche au plus près de la Création divine et s'il était possible de l'élargir aux plantes, ce serait encore mieux." Tirez!

Héraclite, un grand esprit précurseur de l'Antiquité disait de celui qui se délecte du sang d'autrui: "Il tenterait vainement de se laver celui qui s'est souillé de sang, à l'instar de celui qui s'est sali et qui voudrait se nettoyer avec de la salissure. Il est fou, penserait le quidam qui le verrait agir de la sorte."

Une effroyable malédiction

La vie que les hommes prennent à leurs semblables ou à leurs congénères est une part de la création et ne peut être profanée par un acte ou une autorité humaine. La vie n'est pas la propriété de l'individu qui pourrait en disposer à sa guise. Chaque vie porte en elle héréditairement la responsabilité de chaque vie constitutive de la collectivité patrimoniale. La liberté se fonde sur la reconnaissance et la maîtrise personnelle des structures instinctuelles et non pas sur des représentations irrationnelles et des pulsions à satisfaire librement. Anaximandre, un des penseurs prophétiques de l'Antiquité, précisait: "Là où les contingences humaines trouvent leur source, elles vont aussi à leur perte, au gré de la nécessité. Car ces contingences entraînent avec le temps pénitence et châtement pour leur injustice. Celui qui s'élève contre l'ordre de la création et qui s'attribue sa propre autorité sur la vie et la mort, commet un tort d'une arrogance fatale et se coupe de la toute puissance. Par la perte de son intimité avec le monde, l'homme, comme l'affirme le philosophe Alcmeon, se dédouble et ne peut plus relier la fin de son existence avec ses origines. Dissocié en lui-même, en contradiction permanente avec le monde, en querelle avec les autres, il perd la paix de l'esprit. La mort ne lui est plus la grâce de la délivrance; elle n'est plus que l'objet de la peur et de la haine. L'homme s'érige alors en exécuter afin de renforcer sa puissance usurpée.

Le "Caïn" forcené en l'homme règne sans trêve ni repos sur la scène du monde. Il n'y a pas de jour où la planète n'est submergée par des nouvel-

les d'atrocités et de massacres. Et pourtant personne ne veut croire en ce Caïn. C'est pourquoi les humanistes minoritaires n'ont aucune chance de transfigurer le respect de la vie en une vérité et de soigner le monde malade. Mais comment la pulsion de mort pourrait-elle être en situation d'agir salutairement sur l'âme des hommes? Tuer est pire que détruire la vie, tuer est une effroyable malédiction qui écrase l'humanité.

Du gibier humain et du gibier animal, tous deux sont poursuivis par un sort incertain, mais il y a toujours une catégorie de chasseurs dans leur sillage qui leur dispute une vie pourtant pleine d'espoirs.

Caïn, le tueur en l'homme

Dans l'existence et dans les sentiments de l'humanité, il existe probablement un infranchissable clivage, une divergence (Héraclite) en toutes choses, mais avant tout la cupidité, la haine et l'aveuglement, les trois piliers du monde des pulsions néfastes. Par son déchirement intérieur, l'homme a méprisé le respect de la vie et, pendant des millénaires, a exploité, profané et massacré, dans la violence et sans pitié, la vie de nos frères et de nos sœurs de la pleine nature réduits ainsi à la dimension d'objets d'usage courant. Aujourd'hui encore survit en l'homme le tueur Caïn, en criminel actif ou en profiteur, et fermant les yeux sur cette cruelle vérité!

Cette "petite vie mesquine", dont l'esprit d'humanisme est absent, se manifeste par la pulsion de mort présente dans la chasse aux animaux. Cependant, que les "petits Nemrods" n'entretiennent pas l'illusion que leur activité mortelle pourra échapper au jugement vengeur de l'histoire universelle.

On se souviendra de ce que le grand Voltaire a dit de l'histoire: "L'histoire n'est que le tableau des crimes et des malheurs."

Edward Gibbon, un des grands historiens nuançait ainsi: "L'histoire, en effet, n'est guère plus que le registre des crimes, des folies et des malheurs de l'humanité."

Le Chronoviseur n'est pas une chimère

par le Prof. Ernest Senkowski

Dans le Journal Franz Weber No 54/2000, sous le titre "La plus sensationnelle découverte des temps modernes?" paraissait un article du journaliste Vincenzo Maddaloni de Milan (*Domenica del Corriere*, 2.5.1972) sur le Chronoviseur, accompagné d'un commentaire de l'éditeur Franz Weber et d'une courte

contribution de Walter Fürspreh. Je donne volontiers suite à la demande de M. Weber de prendre position sur le sujet tout en tentant d'aborder le problème dans une approche plus large. Pour ce faire, je me baserai sur des entretiens personnels et la littérature mentionnée en fin d'article.

La situation de départ

Les données dont nous disposons aujourd'hui sur l'existence et le fonctionnement du Chronoviseur nous renvoient en fin de compte au Père Ernetti, décédé le 8 avril 1994. Une partie de ces données émane indéniablement de sa main. Le reste nous le devons aux informations orales et écrites de ses divers interlocuteurs. Aussi y a-t-il là motif à mettre en doute l'exactitude des articles de presse *). Si on renonce à vouloir faire passer le Père Ernetti pour un charlatan ou un menteur, vu ses qualifications scientifiques et sa position dans l'Eglise catholique, il faut accepter l'essentiel de ses informations. Il ne s'agit plus dès lors que de les comparer avec d'autres sources similaires et de les intégrer dans la mesure du possible dans un système qui ne soit pas limité aux représentations physiques et psychologiques courantes.

*) Bien que Maddaloni admette qu'Ernetti ne lui ait pas expliqué comment la controversée "image du Christ" s'était matérialisée mais en ait seulement parlé en tant que l'une des nombreuses images "reçues", Maddaloni en présuppose la réception par le Chronoviseur. Or, Ernetti a déclaré vis-à-vis du Père Brune qu'il ne s'agissait pas d'une image chronovisée. La "réception" est très probablement due à un Médium.

Données antérieures

L'étude d'anciens documents qui inspirent les mêmes réserves quant à leur vérifiabilité, montre que la volonté n'est pas nouvelle de réactualiser les idées et les événements du passé à l'aide d'appareils spéciaux. En 1897 déjà, Kurd Lasswitz, dans son roman d'anticipation, "Sur deux planètes, une ré-



Le Père Pellegrino Ernetti, inventeur du chronoviseur

trospective des habitants de mars", décrivait la manière de capter à travers des ondes de gravitation à vitesse hyperluminique les traces d'événements terrestres et de les réfracter vers la terre.

Des scientifiques comme Siegmund Freud et Carl-Gustav Jung croyaient en une histoire de l'humanité inscrite dans l'inconscient. Ainsi le "Livre de la vie" ou "Akasha" dans lesquels tous les actes et les pensées sont enregistrés comme des images dans l'éther d'où ils peuvent être rappelés par les voies médiumniques. Le médecin français et parapsychologue, Eugène Osty parlait d'un "plan transcendantal" et le psychiatre Pierre Janet imaginait un "Paléoscope" dévolu aux "voyages virtuels dans le passé". Bair Spalding prétendait avoir participé à l'élaboration d'une "caméra des événements passés", dans son ouvrage "La vie et l'enseignement des maîtres d'Extrême Orient". Il n'est pas sans intérêt de comparer ses affirmations avec celles du Père Ernetti.

"Moi-même, je travaillais sur la base de connaissances d'origine indoues et

tibétaines en collaboration avec le Dr Steinmetz qui répétait inlassablement: "Nous allons construire une caméra qui se glissera dans le passé et enregistrera tous les événements révolus souhaitables". Il établit des plans et on peut dire aujourd'hui définitivement qu'il est possible de sélectionner des événements du passé... Notre première réussite concernait le discours inaugural de George Washington

dans le lieu de New York appelé aujourd'hui Federal Hall. On peut reconnaître chaque dignitaire et voir George Washington allant et venant pendant son allocution. De plus nous avons sa voix sur la piste son. Nous nous sommes rendus ensuite au Sermon sur la Montagne... Nous vîmes également la multiplication des pains. Ce n'était pas qu'une simple allegorie... Nous pûmes corriger toute une série de distorsions dans la restitution... Trois d'entre nous étions au Vatican où un cardinal d'un grand âge demanda comment nous étions parvenus à restituer les images du Sermon sur la Montagne... Les profanes prétendirent qu'il s'agissait d'une tromperie que nous avions élaborée sous la forme d'un film".

Finalement, il faut citer encore C.-Alfred Fraude qui, dans un article "Supraphysique et Psi" du 1.3.1979, commentait le cas du Chronoviseur d'Ernetti et révélait l'existence d'un "miroir cosmique" dans les Table Mountains dans les Rocheuses du Wyoming, aux Etats-Unis qui permettrait de capter, en images et en son, des informations de la Chronique Akasha.

Le Chronoviseur

Le plus crédible des chroniqueurs est sans doute le théologien français, le Père François Brune qui fut, jusqu'à la mort d'Ernetti, de nombreuses fois en contact personnel avec lui. En 1964, après l'achèvement des études sur les textes sacrés à Rome, il résida à Venise pour réexaminer l'influence byzantine sur l'art de l'Occident chrétien. A l'occasion d'une visite de l'Abbaye bénédictine de San Giorgio Maggiore, il rencontra par hasard au débarcadère du vaporetto, un moine inconnu. C'était le Père Ernetti qui l'invita pour le lendemain après-midi. Des longs entretiens, qui ne furent publiés qu'en 1993, je retiens, avec l'accord amical du Père Brune, certains passages partiellement réduits ou résumés.

Brune: Qui a découvert le Chronoviseur?

Ernetti: Nous étions nombreux: Fermi et l'un de ses élèves, un Japonais, Prix Nobel, un scientifique portugais (Pensotti et Brune mentionnent le nom de De Matos) et Werner von Braun qui s'intéressait intensément à la question.

Brune: Comment avez-vous découvert un phénomène aussi étonnant?

Ernetti: Par le hasard; par une idée très simple, un peu comme l'œuf de Colomb. Il suffisait d'y réfléchir.

Brune: Est-ce que quelqu'un d'autre pourrait découvrir la même chose?

Ernetti: Non, c'est pratiquement impossible. Il s'agirait alors d'un hasard inouï.

Brune: Pouviez-vous atteindre n'importe quelle époque?

Ernetti: Absolument. Temps et lieu ne jouaient aucun rôle.

Brune: Qu'avez-vous observé de cette manière?

Ernetti: Nous avons commencé par l'essai de reconstitution d'un discours de Mussolini. Il ne manquait pas de documents à disposition qui nous permettaient de vérifier l'authenticité des images et des paroles. Ensuite nous nous sommes engagés plus loin dans le passé



Le Père François Brune

et avons tenté de capter un portrait de Napoléon. Là aussi nous pouvions détecter les erreurs par comparaison. Si je me souviens bien, il s'agissait de la proclamation de la République italienne. Allant toujours du connu à l'inconnu, nous avons capté diverses scènes de la Rome antique. Une du marché des fruits et légumes du temps de Trajan, un discours de Cicéron, ... dans lequel nous avons observé quelques différences avec la version enseignée dans les écoles. Il apparut, par exemple, que le "ae" n'était pas prononcé comme une diphtongue bisyllabique (ré: les deux voyelles se prononcent) mais comme un "a" allongé. Mais le gestuel, l'accentuation, quelle fougue! Finalement nous avons abouti à une courte tragédie antique d'un des premiers grands poètes de langue latine, "Thyeste" de Quintus Ennius, dont seulement 25 lignes nous sont parvenues en guise de citations de trois auteurs antiques. La pièce avait été représentée à Rome en 169 A.C.

Brune: Pouvez-vous en reconstituer le texte?

Ernetti: Nous avons tout vu et tout entendu, le texte, les chœurs, la musique. Je l'ai publié. C'était une période très excitante au cours de laquelle le latin, sous l'influence grecque, se distança de la forme dialectique populaire pour se développer en une langue hautement littéraire.

Brune: Tout cela est vraiment fantastique, incroyable et formidable. Mais lorsque vous m'avez prié à cette visite, le faites-vous en raison de cela uniquement? Vous avez aussi évoqué la vie du

Christ. Pouviez-vous vraiment remonter le temps jusque là?

Ernetti: Bien sûr.

Brune: Et alors?

A ce moment le propos connaît une courte interruption. Puis le Père Ernetti se réfère dans le détail aux écrits anciens sur la Passion dont la localisation temporelle se révéla d'emblée difficile car les crucifixions étaient fréquentes à l'époque. Quand il fut possible de situer le repas de la Sainte-Cène, la suite des événements se présenta assez facilement. Nous pûmes ainsi corriger certaines erreurs des représentations religieuses moyenâgeuses.

Après que le Père Ernetti eut évoqué les images difficilement descriptibles de la résurrection, son visiteur lui demanda:

Brune: Est-ce que tout cela se déroulait sous la forme d'un film?

Ernetti: Non, pas du tout. La forme était tridimensionnelle, en mouvement et sonorisée, toutefois sans couleurs.

Brune: Existe-t-il encore quelque chose de tout cela?

Ernetti: Oui, nous avons fait des prises filmées dans lesquelles nous perdons la troisième dimension. Mais c'était là la seule manière de conserver des preuves que nous acheminâmes aussitôt au pape Pie XII. Etaient également présents le Président de la République, le Ministre de l'éducation et des représentants de l'Académie vaticane.

Brune: Qu'est-il advenu de l'appareil?

Ernetti: Démonté et en lieu sûr.

Brune: Mais pourquoi donc dissimuler une telle découverte qui pourrait révolutionner le monde et enrichir la foi?

Ernetti: Cet appareil est capable de révéler sans exception l'entier du passé de chaque individu. Plus rien ne pourrait rester secret, aucun secret d'état, aucun procédé industriel, aucun détail de chaque vie privée. Un jour nous nous sommes branchés sur un plan d'attaque à main armée. Nous en avons informé la police qui put intervenir à temps. Ce serait véritablement un bouleversement

radical qui provoquerait la panique dans bien des esprits. Ce serait aussi la menace de la plus terrible dictature que la terre ait jamais connue. Nous avons convenu d'interrompre nos travaux et de démonter le Chronoviseur.

Brune: Mais n'aurait-on pas pu l'utiliser peut-être – sans entrer dans les détails – pour découvrir des pans inconnus de l'histoire qu'on aurait pu confirmer ensuite par des fouilles? Ce serait quand même la meilleure preuve que l'appareil existe vraiment.

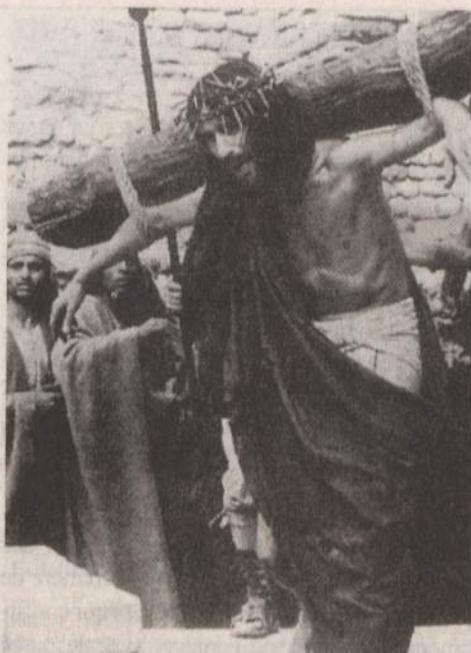
Ernetti: Nous avons déjà conduit cette expérience au sujet des célèbres Manuscrits de la Mer Morte. La chronique disait qu'un berger, à la recherche de l'une de ses brebis, avait abouti dans une grotte dans laquelle il découvrit les premiers textes. Le Chronoviseur nous permit de situer d'autres grottes à Qumran dans lesquelles d'autres manuscrits furent trouvés. Les Américains étaient là. Nous signâmes tous un procès-verbal dans lequel les Américains s'engageaient à publier les textes avec mention de la source. Rien n'a paru. Un silence total.

Brune: Avez-vous songé à utiliser les fantastiques pouvoirs de votre invention pour explorer l'Univers en le branchant sur des mondes lointains et sur un passé proche? Une manière de projet SETI, mais moins coûteux et probablement plus efficace?

Le visage du Père Ernetti s'éclaira. Cet-



A collaboré avec Ernetti: Wernher von Braun



Reconstitution de la crucifixion selon Ernetti

te perspective sembla manifestement lui plaire et de le faire rêver. Il avoua qu'il n'y avait jamais songé et pourtant cela pourrait se réaliser aisément par quelques modifications de détail de l'appareil.

A la question suivante du Père Brune, le Père Ernetti donna une description de la structure du Chronoviseur, constitué de trois éléments:

a) un montage en série d'un grand nombre d'antennes faites d'alliages de tous les métaux destinés à la réception qualitative de toutes les ondes électromagnétiques et non-électromagnétiques (!) possibles et imaginables qui parcourent l'univers;

b) un "sélecteur", un groupe de divers appareils travaillant avec la vitesse de la lumière et qui permettent la sélection des informations recherchées ainsi que leur reconstitution;

c) un dispositif de restitution des données en image et en son.

Le Père Ernetti avait déjà évoqué cette construction en octobre 1986 dans une conférence à Riva del Garda, de même qu'au cours d'une conversation avec moi, conversation qui eut lieu à Venise le 14. 2. 1987 grâce à une intervention de Mme Virginia Ursi de Milan. Le Père acquiesça à ma question de savoir si la conférence de Riva del Garda avait reçu l'approbation du Vatican. Pour des raisons évidentes, il tut l'endroit où pou-

vait se trouver le Chronoviseur. Notre conversation se poursuivit, malgré quelques difficultés de traduction, dans une atmosphère ouverte et amicale, me laissant l'impression d'être en face d'un scientifique de haut niveau et pas moins modeste et plein d'humour, qui savait esquiver habilement les détails déterminants et n'avait nul besoin d'imaginer et de diffuser des histoires de science-fiction. Toutefois, quelques hypothèses paraphysiques déjà connues m'apparurent peu compréhensibles. Le dernier événement qui précéda la mort d'Ernetti devait être une rencontre de scientifiques et de théologiens qui se tint au Vatican le 1.11.1993.

Le Chronoviseur et la transcommunication instrumentale.

Bien que le Père Ernetti, aussi bien dans ses conversations avec le Père Brune, attribuât les principes fonda-



L'une des dernières photos du Père Ernetti

mentaux du Chronoviseur au hasard, cela ne semble pas être simplement tombé du ciel. Pensotti invoque dans son article, en accord en cela avec le Père Brune, un épisode survenu le 17.9.1952 dans le laboratoire de physique de l'Université catholique de Milan. Le Père Ernetti avait travaillé là longtemps à l'analyse électronique de la musique, en collaboration avec son collègue physicien, Agostino Gemelli, fondateur de l'Université et futur président de l'Académie papale. Ces recherches étaient en relation avec les études d'Ernetti sur la musique prépolyphonique.

Le jour en question, les deux expérimentateurs tempêtèrent une fois de plus contre les ruptures trop fréquentes du fin fil métallique qui servait de support aux enregistreurs de l'époque. Dans de telles circonstances Gemelli avait l'habitude d'invoquer son père décédé, l'appelant à l'aide. Quelle ne fut pas la stupéfaction des deux chercheurs à l'écoute de l'enregistrement d'entendre une voix à la place de la musique qui disait: "Bien sûr que je t'aide, je suis toujours à tes côtés". Ernetti persuada son collègue bouleversé de recommencer l'expérience. La voix se manifesta de nouveau, mais cette fois sur un ton ironique "Allons donc, gros bêta, ne remarques-tu pas que c'est moi". Le mot de bêta est la traduction de l'italien "zuccone" qui signifie littéralement "courge". C'était le sobriquet que le père de Gemelli avait donné à son fils de son vivant. Lors de la rencontre avec le Pape Pie XII, Gemelli était encore si choqué qu'il laissa la parole à Ernetti. Le Pape le reconforta entre autre par ces mots: "ce phénomène est une affaire de la recherche scientifique dont les retombées conduiront un jour à confirmer la croyance en l'au-delà."

Cet événement, donné à connaître beaucoup plus tard, devait être considéré comme l'origine des "contacts avec l'au-delà" techniquement établis, qui depuis 1959 apparurent sur bandes sous la forme de voix extraordinaires. Par la suite, apparurent dans le cadre de la Transcommunication instrumentale (TIC) perfectionnée, des vidéos et des images télévisuelles, de même que des textes sur computer dont les auteurs se présentaient dans la majorité comme des êtres disparus. Le chercheur allemand, Hans Otto König reçut sur un appareillage de son invention des images animées, partiellement synchronisées avec la parole. En dépit de leur formes simples et spontanées, les résultats de la TIC peuvent être considérés comme une piste confirmée d'un Chronoviseur possible. Car dans les deux cas, ont été concrétisées des informations qui dépassent les frontières du temps et de la conscience.

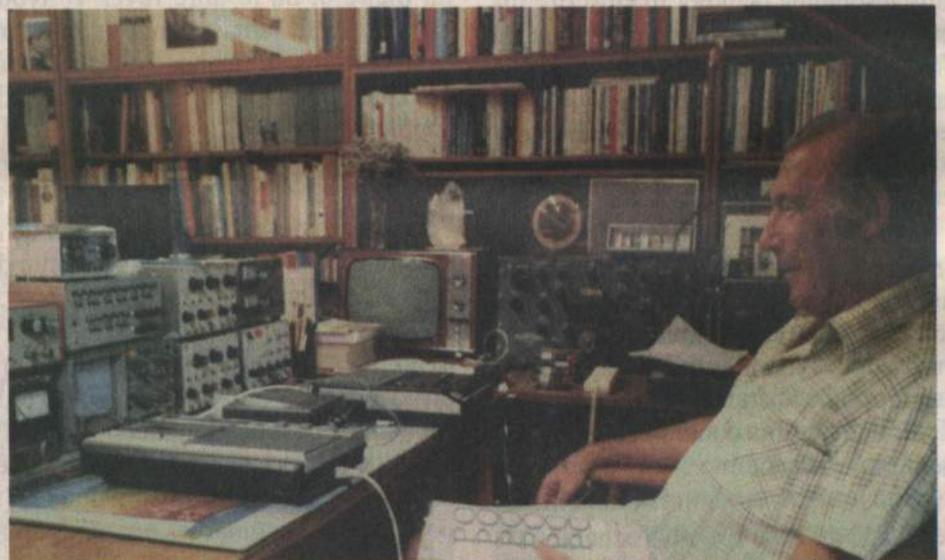
Remarques conclusives

Nombre des représentations considérées par le Père Ernetti comme fondements du Chronoviseur, à savoir l'existence d'une bande magnétique,

Prof. Ernest Senkowski, physicien diplômé

Né en 1922 à Hambourg. Amateur en ondes courtes depuis 1936. Engagement dans les troupes de télécommunication pendant la 2^{me} guerre mondiale. De 1946 à 1954, études en physique expérimentale à l'Université de Hambourg. Promotion 1958, à l'Université de Mayence. Quinze mois à l'UNESCO, expert en physique au Caire. 1961-1968, privatdocent et professeur à la haute école professionnelle de Rheinland-Pfals. Veuf, cinq enfants.

Depuis 1976 conduit des recherches personnelles puis en collaboration avec l'un des chercheurs les plus renommés en matière de transcommunications, recherches qui confirment l'existence de contacts avec le passé sous la forme d'anomalies intervenues dans des appareils électriques, contacts réalisés avec des moyens techniques.



Le professeur Ernst Senkowski dans son atelier à Mayence

mémoire de toutes choses et l'acceptation de l'idée que des images terrestres et des sons sont accessibles physiquement, ne peut se concevoir dans le cadre de la physique officielle. Ni la notion – selon Pensotti se référant à Nostradamus – d'une bande magnétique porteuse de tous les événements n'a de sens, ni que les signaux acoustiques et électromagnétiques terrestres sont perpétuelles. Ils disparaissent irrémédiablement dans les bruits de fond en raison de la dégradation entropique.

Si ainsi des événements passés peuvent être réactualisés par le Chronoviseur et aussi dans une certaine mesure par la TIC, il faut en déduire qu'il existe une manière d'existence de données

Auteur d'un ouvrage majeur en matière de connaissances extrêmes, "Transcommunications instrumentales – Résultats et problèmes de la concrétisation techno-médiatique"

de contacts audio-visuels avec des structures intelligentes autonomes dans leur apparition appartenant à une source inconnue (4^{me} édition, 2000, R.G. Editions Fischer, Francfort).

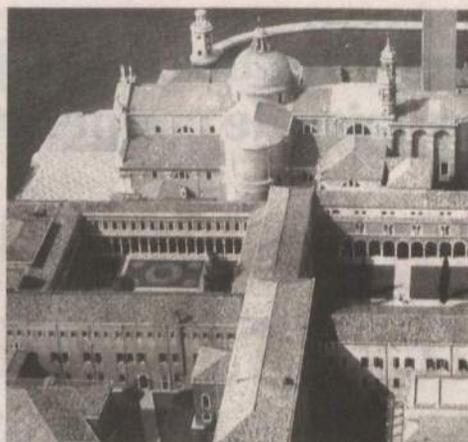
Chroniqueur à la radio, à la télévision et dans la presse. Intervenant dans des conférences internationales (Belgique, Brésil, Canada, Allemagne, Angleterre, France, Italie, Autriche, Suisse, Espagne et Etats-Unis). Depuis 1990, président de la Société de Psychobiophysique et co-éditeur de la revue "Transcommunication.-Psychobiophysique et système de communication interdimensionnelle"

hors de notre espace-temps –selon Ernetti – dans un espace astral, physiquement indéfini. Où et comment on se représente cet espace de données, qu'on le situe dans une dimension supérieure ou qu'on le décrit, selon Rupert Sheldrake, comme un "champ morphologique" ou à l'instar du physicien quantique David Bohm, comme "tréfonds implicite de l'univers" ou encore, avec Platon, comme "l'univers des idées", importe moins que l'existence avérée des voix audibles et des images visibles et le problème de leur capture.

Maddaloni a complété son témoignage de deux graphiques qui se réfèrent à l'analyse spectrale des ondes acoustiques. Si l'on admet que les structures terrest-

res complexes sont caractérisées par des rapports intemporels de fréquences et d'intensités de leurs composants et se couplent avec les systèmes hors temporalité en question par nécessaire similitude, alors cette "morphorésonance" pourrait s'ériger en passerelle d'informations entre les mondes. Cette figure aussi relève de l'hypothèse, mais elle pourrait être plus qu'un hasard du fait que le susmentionné Hans Otto König a obtenu ses résultats au moyen d'un système complexe d'ondes électromagnétiques.

Une dernière remarque encore. On ne peut pas exclure que la performance du Chronoviseur ne soit pas liée au capacités psychiques des constructeurs comme des instrumenteurs. De nombreuses observations dans la pratique de la TIC



Le couvent du Père Pellegrino Ernetti à Venise

indiquent que l'esprit humain est à même "d'empreindre" intentionnellement un appareillage et de provoquer de la même manière des effets hors normes.

Références

Brune, François: "Le chronoviseur et les images du passé" in "Les Morts nous parlent", Paris 1988/1996, S. 35 ff.

Brune, François: "Un cas très particulier: le chronoviseur". In François Brune/Rémy Chauvin: "En direct de l'au-delà", Paris 1993, S.191 ff.

Brune, François: Eine Monografie über den Chronoviseur wird voraussichtlich im Herbst 2001 im Verlag Albin Michel Paris, erscheinen.

Ernetti, Pellegrino: Teologia - Scienza e Magia. Vortragsmanuskript Riva del Garda, 17./18. 10.1986

Maddaloni Vincenzo: Inventata la macchina che fotografa il passato, Domenica del Corriere, 2.5.1972

Pensotti, Anita: Ho la macchina del tempo. Oggi, 1986, S.111 ff

Senkowski, Ernst: Instrumentelle Transkommunikation, Frankfurt 1989/200

Les photos publiées pages 27 à 29 et 31 sont extraites du livre de Peter Krassa sur le chronoviseur du Père Ernetti. (Herbig, Munich)

Un cas de conscience pour la science

Le cas du père Ernetti et de son chronoviseur pose une fois de plus un cas de conscience à la science. Certes, cette idée de mémoire universelle brusquement accessible donne le vertige par les bouleversements qu'elle implique, une véritable apocalypse dans un premier temps, le monde étant élaboré, maintenu davantage par le mensonge que la vérité. Si le chronoviseur a bien existé, on entrevoit aisément les raisons à la fois doctrinaires et politiques qui auront incité le Vatican à détruire cette machine.

Reste posée la question: la lecture du passé est-elle de l'ordre du possible, du probable? Tout au long de l'histoire de l'humanité, à chaque hypothèse majeure proposée à la science surgissait la même question: est-ce sérieux, est-ce scientifique? Et à chaque fois, l'obscurantisme l'emportait sur la curiosité. Pour exemple, la condamnation de Galilée qui avait osé reprendre les idées de Copernic et faire tourner la terre autour du soleil plutôt que l'inverse. Au siècle passé, "L'origine des espèces" de Darwin devait entraîner des refus

et des remous qui durent aujourd'hui encore dans l'obscurantiste Amérique. Plus près de nous, aussi bien l'homéopathie que l'acupuncture furent d'emblée rangées au rayon des charlatanismes par la Faculté. Aujourd'hui, elles sont entrées dans les mœurs et concurrencent dangereusement la médecine héroïque et prophétique trop souvent impuissante.

Qui aurait pensé il y a cinquante ans qu'on pourrait lire le climat de milliers d'année en arrière à travers une carotte de glace prélevée dans la banquise. Qui aurait imaginé que le carbone 14 nous permettrait la datation des grands moments du développement de la race humaine à travers des ossements résiduels? Et qui se serait douté que les plantes ont des sentiments avant que le hasard ne permette à un laborantin américain de mesurer les émotions du monde végétal? Trop inspirée du positivisme du XIXe siècle, la science s'est trop souvent bornée à ne croire vrai que ce qu'elle pouvait observer, mesurer et reproduire.

Or la mémoire du passé ne gît pas seulement dans la banquise, dans les

fossiles, dans l'univers en expansion depuis le big bang, mais aussi dans le génome de chaque être vivant, génome qui contient tout le patrimoine génétique de l'humanité, de la race et de l'individu. Qui l'eût cru il y a cent ans? Pourquoi n'existerait-il pas d'autres mémoires dans cette nature dont Lavoisier disait qu'en elle rien ne se crée et rien ne se perd, insistant par là sur le transformisme des énergies, théorie largement confirmée par la physique quantique qui reconnaît comme entité, comme particule, aussi bien les photons que les phonons.

Si rien ne nous permet aujourd'hui d'affirmer que le chronoviseur existait et qu'il permettait bien des incursions dans le passé, du moins rien ne nous permet de nier son existence. Il est de l'ordre du possible et peut-être du probable. Aux hommes de science de reprendre le flambeau. Et lorsqu'ils auront inventé un nouveau chronoviseur, ils pourront vérifier si Ernetti n'avait pas menti...

R. d'Ombresson

**Votations cantonales du 10 juin 2001
sur le projet triangulaire de coopération universitaire.**

Vaudaises, Vaudois attention! Il faut voter 2x NON le 10 juin !

Attention: Le message du Conseil d'Etat passe sous silence qu'en cas d'acceptation de ce projet, une animalerie géante sera immédiatement construite à Dorigny, où l'horreur de la vivisection se pratiquera jour et nuit sur 50'000 rongeurs et d'autres animaux (des chats, des chiens, des singes)!

L'horreur et l'inutilité de l'expérimentation animale

Clause d'urgence

L'université de Lausanne a l'intention de construire une animalerie à Dorigny pour les besoins de la vivisection. Se référant à la concurrence au niveau mondial, les promoteurs de ce projet ont invoqué la clause d'urgence, d'une part pour éviter de mettre en soumission publique les travaux d'études de la construction, de l'autre afin de déposer, avant la fin de l'année, des demandes de financement auprès des instances fédérales de recherche. L'approbation des "centres" de ce genre se passe en général toujours selon le même schéma, décrit par Richard Adams en 1977 dans la préface de l'édition anglaise de son livre "Les chiens de la peste". On insiste sur l'urgence et la nécessité de prévoir un institut de ce type. Le rapport du "Comité pour le développement de la recherche biomédicale", recommande d'investir, comme c'est le cas à l'étranger, encore plus de fonds publics dans la recherche biomédicale. Les 200 millions sont accordés par le Ministre de l'Economie qui avait pourtant refusé les subventions de 11 millions destinés pour le même but. Après la publication de la décision, les lettres d'oppositions sont déposées au Parlement. La "Pro-

tection du Paysage" soutient à la condition expresse qu'on n'installe aucun autre édifice dans cette zone. Le permis de construire n'a pas rencontré d'obstacles. La prise de position de la "Protection des Animaux" qui s'est déclarée favorable à ce projet, en affirmant que l'expérimentation en général et les travaux de chirurgie en particulier contribueraient aussi au bien-être des animaux, a été décisive pour l'acceptation du projet.

Un camp de torture bien intégré dans le paysage

Le "Comité contre le centre de recherches" a chargé un juriste de faire appel contre le projet. Le Ministère, de sa part, a créé une commission en nommant président un député de l'opposition qui s'était fait un nom comme socialiste. Celui-ci parla au Parlement pendant dix minutes en faveur du projet. Le porte-parole de la "Commission des Finances" objecta que dans le passé on avait financé des projets bien plus discutables. On ne peut pas faire des économies dans tous les domaines et lâcher les brides quand il s'agit de la recherche. – Alors l'opposition réagit avec des cris

si forts qu'on se décida pour l'achat du terrain. Les fameux architectes Good & Howe furent chargés d'élaborer le projet de la construction. Il y eut unanimité à l'idée qu'elle fut faite en pierre, pour bien s'harmoniser avec le paysage. La vieille ferme a été transformée en salle à manger et salon, tandis que les laboratoires, la section de chirurgie "Christian Barnard" et les étables seraient de nouveaux édifices. Ces dernières contiendraient 20 locaux. Quant aux cages on a demandé conseil aux chercheurs sur le comportement des animaux.

L'institut a été inauguré sous la pluie par la baronnesse Y, présidente de la "Commission pour la limitation des expériences sur animaux". L'avalanche de lettres adressées aux journaux a peu à peu régressé.

"Et maintenant" – a dit le directeur de l'institut, fraîchement désigné, pendant que les premiers camions arrivent avec des chiens, chats, cochons d'Inde, rats, lapins, souris et singes – "espérons que nous pourrons enfin travailler. Trop d'émotions et trop peu d'esprit scientifique ont régné jusqu'à maintenant."

Mesures d'économie dans les hôpitaux, pluie de millions pour la vivisection

Pour l'animalerie à Dorigny il existe "un projet concret devisé à 18 millions de francs. Ça fait cher la souris. Certes, mais la taille de l'enjeu est à la mesure du coût", commenta le journal "24 heures" du 17 octobre 2000. Une campagne massive est orchestrée par l'intermédiaire des médias afin d'encourager une association mentale entre progrès scientifique et vivisection. Toutefois, les industries chimico-pharmaceutiques reconnaissent elles-mêmes que "l'homme n'est pas une grande souris et peut toujours réagir d'une façon différente" et que "les résultats des expériences sur animaux sont contradictoires... les hamsters ne mouraient par exemple que par suite d'une dose 10'000 fois plus grande que les cobayes" ("Roche-Magazin", 27.5.1986, page 41). Quant aux animaux génétiquement modifiés, les chercheurs les connaissent encore moins.

"Les différentes espèces à disposition et les quasiment infinies possibilités de manipulations de l'expérimentation animale offrent aux chercheurs l'opportunité de "prouver" n'importe quelle hypothèse qui sert à leurs besoins économiques, professionnels ou politiques" – constate l'étude intitulée "A Critical Look at Animal Experimentation" 1995, rédigée par le "Comité pour la Modernisation de la Recherche Médicale, New York". – "Parce que le "modèle" animal est dans le meilleur des cas une analogie pauvre de maladies humaines, mais non pas de thérapies, les vivisecteurs défendent leurs expériences comme "recherche de base". Etant donné que l'expérimentation sur les animaux se base sur des pathologies artificiellement créées, implique des variables qui confondent, et ne peut pas surmonter les différences entre anatomie, physiologie et pathologie humaine et non-humaine, elle n'est pas une méthode valable pour étudier les processus des maladies humaines. Si la recherche sur les animaux n'est pas valable, alors les raisons scientifiques incitent à dévier les subventions vers d'autres méthodes de recherche".

Une loi absurde et dangereuse

Pourquoi les industries chimico-pharmaceutiques ont-elles alors suggéré à l'Etat comme loi le "sacrifice" d'animaux d'expérience en tant que "procédure indispensable pour la protection des consommateurs"? – Une interview avec le docteur Peter Fischer, directeur de l'Office Intercantonal pour le Contrôle des Médicaments – OICM, fournit une explication ("Tagesanzeiger", 1.2.1980): "Même des expériences sur plusieurs milliers d'animaux ne permettent pas de conclusions concernant l'innocuité ou la nocivité d'une substance par rapport aux humains;...un médicament doit être mis sur le marché sans égard à la sécurité optimale...On ne peut émettre un jugement concernant l'efficacité et la toxicité chronique d'un produit pharmaceutique sans l'avoir essayé pendant plusieurs années et impliquant un cercle le plus ample possible de patients. Ceci ne peut être effectué qu'après avoir obtenu la licence pour la mise en vente", dit-il.

"Le fait que le solvant du "Tifanol" soit cancérigène pour les animaux de laboratoire, n'est pas une preuve qu'il l'est aussi pour l'homme", avait déclaré par exemple un collaborateur de la Ciba-Geigy dans la "Basler Zeitung".

Première priorité : l'impunité des producteurs

"Les expériences cliniques de la phase 1 n'ont, par définition, aucun effet thérapeutique direct, même si elles sont effectuées sur des malades...Tandis que les personnes soumises aux expériences doivent supporter elles-mêmes les risques, les résultats peuvent être utiles pour d'autres, et en premier lieu au chercheur même et au promoteur de l'expérimentation", explique en page 77 le commentaire du "Message concernant la nouvelle loi fédérale sur les médicaments" approuvé par le Conseil National le 13 mars 2000. Et en page 76 on lit: "le fait qu'une expérimentation clinique soit effectuée concernant un médicament indique qu'on n'est pas sûr de son efficacité et de son innocuité", tandis que sur la page 75 on apprend que cette incertitude existe aussi quant aux "produits déjà en commerce".

"Souvent de graves effets collatéraux ne se révèlent qu'au moment où un médicament se trouve sur le marché et a été "testé", non pas sur quelques centaines de personnes comme dans les épreuves cliniques, mais sur plusieurs milliers d'êtres humains", avait dit encore le directeur de l'OICM dans l'interview susmentionnée. – En cas de procès intentés pour de graves effets collatéraux causés par leurs produits, les producteurs, pour se garantir l'impunité, pourront se référer aux tests préliminaires "scientifiques" effectués sur les animaux selon les prescriptions légales, et au fait qu'au moment de la mise en circulation du produit les résultats de ces expériences ne permettraient pas de découvrir l'existence du défaut."

Un obstacle au véritable progrès

Une vraie recherche scientifique, toutefois, n'est pas intéressée par une méthodologie qui oblige à expérimenter sur le patient pour interpréter les multiples résultats obtenus dans des phases précédentes sur l'animal.

"L'expérimentation animale et la législation se révèlent conjointement être un obstacle au véritable progrès et conduisent à un accroissement monstrueux des frais dans le domaine sanitaire", avait dit, il y a quelques décennies déjà, dans une lettre à la revue "Spiegel", le médecin en psychiatrie, Margot Stiller. "L'escalade sans limite et extraordinairement coûteuse de la médecine expérimentale sur les animaux est d'autant plus préoccupante que de ce fait la recherche médicale humaine et les établissements médicaux, aussi bien que les malades eux-mêmes, seront privés des moyens financiers et de l'aide indispensables".

Ces derniers temps des mesures d'économie ont été en effet introduites dans le domaine sanitaire: syndicats d'infirmiers, patients négligés, médecins, constatent qu'il y a "trop de stress" dans les hôpitaux. Les infirmiers manifestent à Zurich et à Berne, la situation est la même dans toute la Suisse: Nombre de lits réduit, prestations rationalisées, personnel diminué; salaires bas et rythmes de travail excessifs pour ceux qui restent.

Par contre "les expériences animales garantissent toujours le plein emploi, et une fois commencées, la carrière est assurée", observa encore le docteur Stiller.

L'augmentation du nombre des expériences et des animaux utilisés

L'animalerie de Dorigny serait destinée à la prise en charge de 50'000 rongeurs, mais le docteur Giorgio Innocenti, professeur honoraire de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, dans l'interview concédé à "Le Matin" du 4 novembre 2000, déclare déjà que "plutôt que de se limiter aux rongeurs, on pourrait élargir les expériences à des espèces plus proches de l'homme, par exemple les singes".

"L'ouverture de cette nouvelle installation, prévue pour 2003, ne devrait en principe pas amener la fermeture d'animaleries existantes, dans tel ou tel bâtiment universitaire" ("24h", 17.10.2000). La faculté de médecine de Genève "accueille" déjà 12'000 animaux (les rongeurs sont aussi des animaux, donc des êtres sensibles), celle des sciences env. 8000, à Lausanne le bâtiment de biologie quelques milliers, et la structure projetée à l'Ecole Polytechnique en aura autant aussi. "Ces chiffres", donc les env. 30'000 animaux des animaleries déjà existantes, dit le prof. Paolo Meda, "ne couvrent que la moitié de nos besoins...La création de ce nouveau centre à Dorigny augmentera le nombre de nos mandats".

Les laboratoires des universités de Lausanne et de Genève auront donc à disposition, à eux seuls, 80'000 animaux, dits "rongeurs" (qui se multiplieront). En confrontant ce chiffre avec les env. 90'000 rongeurs utilisés en 1996 par les hautes écoles dans toute la Suisse (v. statistique Office Vétérinaire Fédéral, 1996, tableau 4,8, page 39), on constate une augmentation énorme de la vivisection, tandis que les autorités prétendent qu'elle est "réduite au minimum".

Des besoins grandissants

Le même animal peut être utilisé pour plusieurs expériences, "si sa santé le permet"; donc dans les statistiques il ne sera compté qu'une seule fois. "Seuls, les animaux pou-

vant servir à une autre expérience sont laissés en vie", avait déclaré un expérimentateur du "Centre médical universitaire de Genève" dans "La Suisse" du 17.8.1989 ("Cent vingt-six chats sacrifiés").

Dans son "Livre Blanc" et son "Plan d'action", "la Société des Médecins Américains" – le porte-parole de l'industrie chimique et pharmaceutique dans le monde entier – programma d'exercer une "pression au niveau local et gouvernemental" au moyen de "personnalités clés...pour empêcher l'adoption d'une législation restrictive...et soutenir activement tous les efforts législatifs pour assurer un usage continu d'animaux dans la recherche".

Effectivement, "le Conseil des Etats, ainsi que la majorité de la commission du Conseil national, a jugé" que "quant à la vivisection en Suisse, une réglementation légale est chose souhaitable, mais point trop stricte, "car les besoins restent grands" (v. "24 Heures" 29.11.1977)

Anesthésie?

La "loi fédérale sur la protection des animaux", vantée par les chercheurs, le gouvernement et les mass-media comme "la plus sévère du monde", autorise d'infliger – "si le but visé ne peut pas être atteint d'une autre manière" – des douleurs, maux ou dommages à un animal, et cela même sans anesthésie, (art. 16.1 et 16.2), et de le laisser souffrir jusqu'à ce que "le but visé" par l'expérience l'exige (art. 16.5).

Le professeur Innocenti, en tant que personnage modèle de chercheur, dans l'interview publiée dans "Le Matin" du 4.11.2000 a assuré que "toutes les expériences" qu'il effectue en Suède, où il poursuit ses recherches actuellement, "sont pratiquées sous anesthésie". Même si c'est le cas pour l'intervention proprement dite, les souffrances postopératoires sont de toute façon atroces et prolongées.

Il étudie, sur des furets, "certaines lésions au cerveau qui touchent le système visuel, parfois même les facultés cognitives et la motricité chez l'enfant, lors de naissances très prématurées".

Il y a une vingtaine d'années il travaillait à l'Institut d'Anatomie de Lausanne, où il cherchait à "explorer le développement du système nerveux central en suturant les paupières des chatons, parfois dès la naissance...Les chats avaient aussi leurs yeux énucléés...On entendait leurs cris dans le bâtiment...Les bêtes avec les yeux arrachés ou les paupières cousues se retrouvaient à leur réveil après l'intervention paralysées et avec des complications d'ordre infectieux...Après l'opération les chats vivaient entre trois jours et même un an et demi selon les exigences des chercheurs" (Tribune-Dimanche" du 5.10. 1980 – "24 Heures", 13.10.1980).

Ignoble

Par suite du témoignage de l'animalier de l'Institut les ligues contre la vivisection déposèrent plainte pénale et l'association tessinoise recueillit 60'000 signatures pour une pétition qui demanda la cessation de ces expériences. Lors de l'enquête administrative, ouverte par le Conseil d'Etat, le docteur Innocenti expliqua dans un rapport que si durant l'intervention l'anesthésie n'était pas totale, c'était pour empêcher que les chatons en meurent. Il s'agissait donc de vivisection, au sens propre du terme.

L'art. 60b de l'ordonnance fédérale pour la protection des animaux (v. commentaire sur l'ordonnance du 29.4.1991) autorise – même s'il existe des méthodes substitutives validées – les expériences douloureuses sur animaux, si c'est une condition pour la mise en circulation de produits dans le pays ou à l'étranger.

A présent le prof. Innocenti déclare dans "Le Matin": "A Lausanne, j'avais accepté de mon propre chef d'interrompre les expériences sur les chats, pour choisir une espèce plus appropriée: le furet". Evidemment, le furet, comme les souris et les rats, suscite moins la compassion du public; mais les souffrances sont les mêmes.

Les expérimentateurs sur animaux ne sont pas en mesure de percevoir le "non-mesurable".

L'enquête à l'Institut d'Anatomie termina avec un non-lieu. Il a été aussi

établi que les chercheurs n'avaient ni la conscience, ni l'intention de torturer les animaux. Ce jugement correspond en effet à la réalité: il prouve ce que l'animalier même de l'Institut d'Anatomie avait rapporté au sujet d'une chatte en cours d'expérience, qui n'avait que des moignons à la place des pattes arrière: "Quand j'ai demandé le sacrifice de cette bête, on me l'a présentée comme la meilleure des mères qui allaite tout le temps ses petits. Evidemment, elle ne pouvait pas marcher. D'autre part, le docteur Innocenti m'a expliqué que la chatte était comme un humain unijambiste..." (Tribune-Dimanche, 5.10.1980).

"On trouve toujours des animaux d'expérience au regard apathique et désespéré que l'expérimentateur interprète à faux comme un compor-

tement tranquille et confiant. Ceci montre déjà à l'évidence qu'il n'est pas en état de reconnaître les modifications psychiques de ses animaux."

"Le vivisecteur, ses qualités sentimentales, il les a largement refoulées"

"Il se tient pour libéré de toute morale traditionnelle, sans mettre en doute ses actions", constate le Dr. Stiller. "Ce n'est pas l'individu, c'est la science qui est libre. Celui qui se soumet à elle, prend part à la liberté pseudo-divine. Il assure agir pour le "bien de l'humanité", cette phrase onctueuse lui est dictée par son portrait idéalisé. On avance des raisons "raisonnables" pour des motifs moins nobles tels que la rage de se faire valoir, l'aspiration au profit, et des tendances dominatrices dont on

ne veut pas convenir. Certaines méthodes de contention, la résection des cordes vocales, comme aussi la paralysie totale provoquée artificiellement tout en étant pleinement conscient, servent non seulement à éliminer les facteurs de dérangement, mais favorisent aussi les désirs de puissance. L'animal d'expérience dépersonnalisé, dégradé, devient un instrument de mesure sans vie, une marchandise jetable. En dérivant l'animal de la dignité d'être vivant sensible, en faisant de lui une chose méconnaissable, presque inanimée, en le désignant comme matière, modèle, la victime est tellement rabaissée dans sa valeur que l'expérimentateur n'aura aucun conflit de conscience de le maltraiter et de le tuer." ■

Agathe Rona

Les lecteurs ont la parole

"A propos de l'Uranium appauvri"

Je suis effaré et suffoqué d'apprendre, par votre journal no. 55, tous les drames, scandales et catastrophes que les USA ont provoqués dans le monde lors de leur participation à des conflits guerriers.

Vos correspondants sont fort bien documentés; je les en remercie – vous avec – de porter à vos fidèles lecteurs, les précieux renseignements qu'ils détiennent.

Je suggère que le Tribunal International de La Haye se saisisse de ce lourd cas et constitue un dossier ad-hoc en vue de condamner les USA par contumace; il est à prévoir, en effet, que le collège des hauts responsables de tous bords ne déléguera jamais un des leurs pour répondre à Madame Carla del Ponte.

Jean Rubin, Lausanne

Quelque chose qui nous échappe

Concernant le Père Ernetti Pellegrino, c'est avec surprise que j'ai lu le premier document dans votre journal no. 54, article qui confirmait une intuition

personnelle sur ce sujet. Depuis des siècles (ou depuis toujours) des humains ont dit avoir vu ou entendu des personnes décédées. Il est dépréciant de les considérer comme menteurs ou affabulateurs. Il doit y avoir quelque chose qui nous échappe encore. Athé (ce qui prête à sourire), j'imagine que cette "mémoire" est strictement terrestre et que la situer "sur la sphère astrale" tient un peu trop de l'occultisme. Tout comme les douze chercheurs qui aident le Père Pellegrino.

On peut imaginer un support matériel naturel qui reste à découvrir. Ou dans la ceinture de van Allen s'il s'agit de lumière. Plus loin, c'est tout simplement l'univers, et c'est vaste. Et même à la vitesse de la lumière (selon les connaissances actuelles) c'est difficilement pensable. Il y a peut-être des raccourcis...

Je ne mets pas en doute les résultats obtenus par ces chercheurs jusqu'ici. C'est bien plutôt le "comment" et dans quelles conditions totalement objectives les recherches ont été conduites. Car les résultats varient selon les mouvements d'un observateur donné. Remarquez que je n'ai aucune compéten-

ce en ces matières, mes connaissances étant superficielles et limitées de par ma formation de simple employé.

Me vient la question formulée ci-dessous, sachant ce qui arrive à des précurseurs qui ne se nomment pas tous Galilée.

Si j'ai bien lu cet article, le journaliste Maddaloni a rencontré le Père Pellegrino en 1978. Ces révélations ont dû donner des sueurs au Vatican, pour le moins en tous cas au sein de l'Ordre dont dépend le Père.

Question: qu'est devenu le Père Pellegrino? Ses travaux ont-ils été stoppés? Je serais heureux de connaître les réponses, car elles seront révélatrices sous bien des aspects. En vous remerciant d'avoir lu mon mot jusqu'à la fin, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées. Et merci pour tout ce que vous faites pour rendre notre monde acceptable.

Henri Rossy, 1009 Pully

Peur de son gardien

Je vous écris ce jour, suite à l'article sur les chiens de combat, paru dans

le dernier numéro, que j'ai lu avec beaucoup d'attention, puisque nous avons adopté un Dogue argentin que son propriétaire "donnait", âgé de 8 mois, mâle. Eh bien, je vous conte en bref le "parcours du combattant" que nous avons mené, mon compagnon et moi pendant 1 semaine. Le propriétaire le disait hyperaffectueux, voir collant...

Le voyage de retour (80 km) s'est fort bien passé, il nous léchait copieusement. Mais une fois à la maison, alors que je lui parlais il me "grognait", puis me pinçait la main, quelle déception... j'avais peur de mon gros gardien... Le lendemain, ça recommence; visite chez le vétérinaire qui nous explique son comportement: en fait, c'est un rapport dominant - dominé constant, il faut lui parler "sur le ton du Maître: ce n'est pas notre façon d'aimer notre chien.

Je voudrais dire alors: Pourquoi amener en Europe des races de chiens créés pour combattre des pumas et des sangliers devenus féroces? Sans doute pour le profit des éleveurs, pas pour le bien de ces pauvres animaux dont on redoute l'instinct. Merci d'avance de bien vouloir débattre sur ce sujet dans un prochain numéro.

Christine Caille, 2416 Les Brenets

Le massacre des innocents

Cher Monsieur Weber, merci d'avoir fait le pèlerinage au Col de l'Escrinet, haut-lieu de la migration en Europe. Qui est le plus courageux? Celui qui flingue l'oiseau ou celui qui ose se mettre sur son chemin? J'ai une pensée émue envers tous ceux qui se dévouent sans limite pour protéger la nature, parfois au péril de leur vie. Mais, une fois de plus, nous devons constater la bassesse d'une minorité, forte de la "tradition", comme si le massacre des innocents n'en finissait pas de nous interpeller.

Ces hommes, que je n'appellerai pas "chasseurs", savent-ils au moins ce que vaut la vie d'un oiseau? En temps d'études, en journées de baquement, en livres savants, en travail harassant sur le terrain afin de conserver des biotopes, en sacrifices financiers aussi, car pour un noble rapace ou un échassier, rare, que de terrain inculte

impropre à la consommation humaine, que de non-bétonnage, que de manque à gagner pour nos promoteurs !

On ne peut avoir que du mépris pour ces gens sans amour sauf celui de la cartouche et du gros rouge, le rouge sang qui tache notre terre à tous !

Denis Ebbutt, 1800 Vevey

Amitiés

Cher Monsieur Weber, il y a 61 ans que je suis végétarienne et j'ai élevé mes deux fils de cette façon. Monsieur W. Alispach dont j'ai suivi l'enseignement fort longtemps était un ami. Il avait fait votre analyse dans "Form u. Geist" il y a bien des années!... Actuellement je me prépare au "grand voyage". En effet je suis née le 12 juin 1915 et le véhicule arrive au bout! Nous sommes en fait de vieilles connaissances. J'ai le privilège de vivre dans un gentil 2 pièces depuis 34 ans, après beaucoup d'épreuves! En entier je lis votre journal puis je le passe plus loin. J'admire toujours votre courage et votre ténacité ainsi que votre charmante épouse. Avec mes bien cordiales pensées à vous deux.

*Ariane Claire-Cawton,
1814 La Tour-de-Peilz*

Mélatonine et vivisection

Avant tout j'aimerais bien me complimenter avec vous pour votre journal, source constante de sensibilisation en faveur des animaux et de la nature. Vos campagnes contre les horreurs dont les animaux d'abattoir sont victimes, contre la chasse invasive des oiseaux migrateurs, le trafic des animaux exotiques, etc. son très percutantes et on ne peut que vous remercier, aussi au nom de ceux qui ne parlent pas, les animaux !

Malheureusement, dans votre édition de novembre-décembre 2000, quelque chose de désagréable est paru parmi vos témoignages de respect envers les animaux : il s'agit de l'article " Bienfaisante mélatonine " qui fait les louanges des qualités présumées " miraculeuses " de la mélatonine de synthèse et des vitamines synthétiques. Ces substances, qui sont élaborées et testées par des souffran-

ces innombrables sur des milliers d'animaux de laboratoire, ne sont certainement pas comparables aux mêmes substances que la nature nous offre.

En ce qui concerne les vitamines synthétiques on a déjà constaté leurs effets pénibles sur l'organisme humain, des effets qui ont été reliés avec la présence de tumeurs. Par contre, la mélatonine, dont la vente n'a pas encore été autorisée en suisse dans la mesure où ses éventuels effets secondaires sur l'homme ne sont pas encore connus, est l'objet d'études au cours desquels des petits rongeurs sont soumis à des expériences particulièrement cruelles au but d'en constater l' " innocuité " .

Il va de soi que ces expériences ne donneront aucune réponse fiable concernant les réactions du corps humain (pour la simple raison que chaque espèce animale réagit d'une façon différente même si elle est soumise aux mêmes substances), mais elles serviront en tant qu'alibi pour en autoriser le commerce. Si la mélatonine synthétique est dangereuse pour l'homme, on l'apprendra après sa mise dans le marché, peut-être après une débâcle pharmacologique comme cela s'est déjà produit avec d'autres substances.

Il est en tout cas inconcevable qu'une revue comme la vôtre fasse la réclame des produits dérivant de la vivisection et de la souffrance infligée aux animaux: des produits dangereux ou au moins douteux en ce qui concerne la santé des humains.

Par contre, qui désire vieillir en bonne santé et en toute sérénité, ne devrait jamais faire confiance aux elixirs miraculeux des apprentis sorciers, les adeptes de la vivisection, mais suivre un style de vie le plus sain possible, avec une alimentation saine à base de fruits et de légumes de saison (les vrais fournisseurs des vitamines naturelles), sans oublier de faire du mouvement et de garder une bonne harmonie avec la nature. ■

Silva Martinelli, Lugano

Le cas de Carzell Moore

„Chaise“ branlante dans l'Etat de Georgie

Bientôt 24 ans ont passé depuis que Carzell Moore, afro-américain, fut condamné à mort par la chaise électrique pour un viol et un meurtre dont il se dit innocent (voir les nombreux reportages dans le Journal Franz Weber). 24 années – ses meilleures – passées dans les couloirs de la mort des prisons d'Etat de Georgie, USA, ne lui ont rien enlevé de sa farouche volonté de vivre et de sa légendaire combattivité. Plus que jamais déterminé à lutter pour sa vie, sa liberté et sa réhabilitation, il voit aujourd'hui son cas dans une dimension nouvelle, plus vaste, il se sent porteur d'une mission: c'est de lui que dépendra peut-être le sort de 138 autres condamnés à mort qui dans les prisons

de l'Etat de Georgie, attendent leur exécution sur la chaise électrique.

Pour Carzell, il s'agit de rien moins que de l'abolition de la „chaise“ en Georgie.

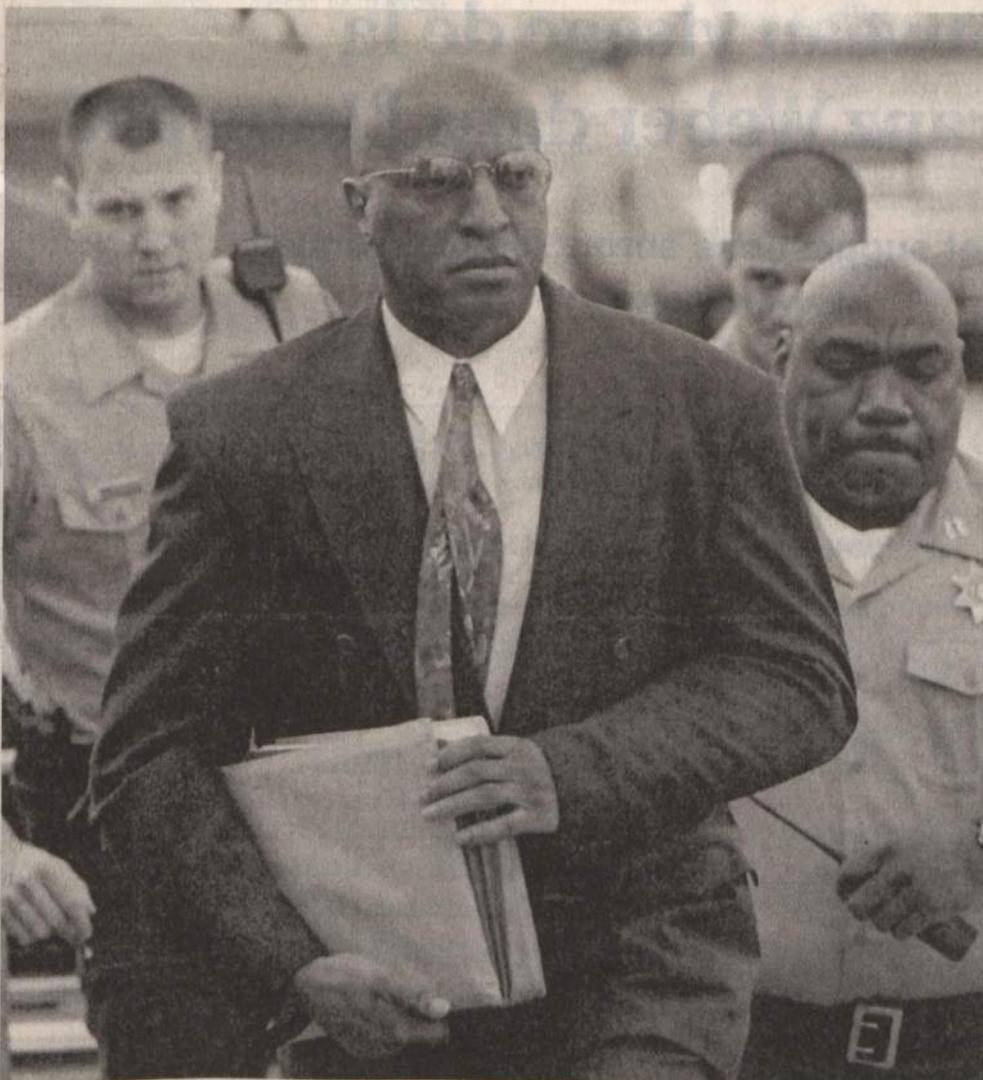
Dans les années passées, les avocats de défense se voyaient dans l'impossibilité de faire appel contre les condamnations capitales impliquant la chaise électrique, parce que la Cour suprême avait jugé que cette manière de mise à mort n'était pas anticonstitutionnelle et que par conséquent les juges refusaient d'entrer en matière. C'est ainsi que le juge Newton, longtemps responsable du dossier de Carzell Moore, déclara catégoriquement à l'audience de motion du 2 novembre 1995: „La ques-

tion de la mort par électrocution a été réglée tant et tant de fois en Georgie. Je ne vois vraiment aucune raison de revenir sur ce point.“

Mais les choses ont changé depuis. Il y a seulement quelques mois, le législateur de la Georgie a déclaré que „cet Etat ne considère plus la mise à mort par électrocution comme une punition acceptable“. Le décret proclame sans ambiguïté que „desormais toutes les personnes condamnées à mort pour un crime capital, seront exécutées par injection létale“.

Malheureusement, cette condamnation de la „chaise“ n'est pas complète. La nouvelle loi ne concerne que les prisonniers condamnés après le 1er mai 2001. Selon le décret Ga. L. 2000 at 947, sec. 1, Carzell Moore et 138 de ses congénères ne bénéficieront pas de cette nouvelle ordonnance... à moins que la motion déposée par Moore et ses défenseurs et qui réclame que la chaise électrique soit déclarée anticonstitutionnelle, ait le succès escompté.

„Le cas de Carzell Moore est correctement positionné pour amener la question directement devant la Cour suprême“ écrivait le „Monroe County Reporter“ le 21 mars dernier. C'est pourquoi l'excitation de Carzell n'a plus de limite. En septembre, il en est convaincu, son procès aura définitivement lieu. „Et mon cas sera le test“, dit-il, „et le champ où la bataille ‚chaise électrique contre injection létale‘ aura lieu“. Que cette mission lui incombe, que ce soit lui le champion qui remportera peut-être cette victoire pour ses 138 compagnons d'infortune – à côté de la lutte pour sa propre vie – le remplit de fierté et d'énergie autant que sa photo – impressionnante – parue dans le „Macon Telegraph“. Et une fois de plus, Carzell espère le soutien de ses amis européens. Son adresse est restée la même: Carzell Moore, EF 105963 – G.S.P. 100 Ga, Hwy. 147, Reidsville, GA 30449-9701 / USA



Carzell Moore escorté par la police de sécurité en route vers une audience



Ein Begriff für effizienten Tier- und Naturschutz
 La griffe d'une protection efficace des animaux et de la nature
 A trademark for efficient animal protection and conservation



Le nouveau visage de la Fondation Franz Weber dans l'Internet

Vos conseils et suggestions seront les bienvenus!

www.ffw.ch

Dans le
JOURNAL
FRANZ WEBER

vous lirez ce que
vous ne trouvez nulle
part ailleurs

Domage qu'il ne
paraisse que 4x l'an

Assurez-vous les 4
prochains numéros
pour
Fr. 20.- seulement
(France FF 95.-

Je commande un abonnement au JOURNAL FRANZ WEBER à Fr. 20.-

allemand français

pour moi personnellement

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NPL et localité: _____

comme cadeau pour
(dans ce cas, veuillez remplir les deux cases d'adresse s.v.p.)

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NPL et localité: _____

Je désire devenir membre donateur de la Fondation Franz Weber et verse FS 40.- (ou plus). Dans ce prix, le Journal Franz Weber est compris. Veuillez m'envoyer votre bulletin de versement.

Talon à retourner à:
JOURNAL FRANZ WEBER, abonnements, case postale, 1820 Montreux

Grandhotel Giessbach

PROGRAMME DE SAISON 2001

EVÉNEMENTS CULINAIRES ET BALS

Samedi, 28 avril, 18.30h

Bal des actionnaires
Fr. 99.-- par personne, tenue de soirée

Dimanche, 13 mai, 11.00h - 15.00h

Brunch de printemps avec l'ensemble „La Danza“
Magnifique buffet brunch à Fr. 65.-- par personne
(coupe de bienvenue et boissons chaudes incluses)

Samedi, 19 mai, 18.30h

Bal "Lorsque le lilas blanc refleurira"
Apéritif, musique, chansons d'opérettes viennoises,
divertissements et buffet de gala
Fr. 160.-- par personne, tenue de soirée

Samedi, 21 juillet, 18.30h

Bal d'été, soirée James Bond: „Goldfinger“
Apéritif, danse, spectacle et magnifique buffet d'été
Fr. 195.-- par personne
Tenue de soirée - „Dress to impress!“

Dimanche, 19 août, 11.00h - 15.00h

Brunch d'été avec l'ensemble „La Danza“
Magnifique buffet brunch à Fr. 65.-- par personne
(coupe de bienvenue et boissons chaudes incluses)

Samedi, 15 septembre, 18.30h

Bal d'automne „Le mystère du manteau vert“
Une soirée avec Sherlock Holmes
Apéritif, musique, divertissement et buffet de gala
Fr. 150.-- par personne, tenue de soirée

Samedi, 20 octobre, 18.30h

„Bal des années folles“
Apéritif, musique, spectacle, grand buffet de gala
Fr. 190.-- par personne, tenue de soirée " folle "

Dîners de gala romantiques

Table d'hôte au Salon vert

Judi, 12 juillet, 16 août et 20 septembre

Dîner de gala aux chandelles dans le Salon Davinet
Fr. 120.-- par personne, tenue de soirée

Pour tous les événements, nous vous recommandons
de réserver le plus rapidement possible

Pour de plus amples information sur nos bals, événe-
ments culinaires et concert s'adresser à

Grandhôtél Giessbach, 3855 Brienz

Tél. 033/952.25.25 - Fax 033/952.25.30

E-mail: grandhotel/giessbach.ch

„LE DIMANCHE CULTUREL“

13 mai, 16.30h

Vladimir Tchiovsky (de l'école Yehudi Menuhin)
et Tobias Schabenberger, concert pour violon et piano

27 mai, 17.00h

Classique et Romantique en Duo
Claude Starck, violoncelle et Urs König, piano

3. Juni, 17.00h

Ich hab manch Lied geschrieben... Musique et poésie,
E. Regenass-Nussbaumer, P. Ragaz, Ch. Rüegg

10 juin, 16.30h

„Fête pour les trois sens“, Orchestre de Spiez

1er juillet, 16.45h

„Café froid?“, curiosité avec beaucoup de café,
amour et musique

8 juillet, 16.45h

Ensemble Clamo - une vue non-conventionnelle sur
4 siècles de musique espagnole

15 juillet, 16.30h

Vladimir Ciolkovitch et son ensemble Cosaque
chants d'églises et chansons folkloriques

5 août, 16.45h

Kammerensemble Ars Amata Zürich, quintet de cordes

2 septembre, 17.00h

Ensemble Miroirs Berlin, quartet de piano
Membres de l'Orchestre Philharmonique de Berlin

16 septembre, 16.30

Rencontre avec des femmes d'eau
un projet musical et littéraire

30 septembre, 14.30h

Théâtre de marionnettes „Das Zauberbuch“
un conte de et avec E. Egli und P. Zündel

7 octobre, 20.30h

Soirée Jazz „Sophisticated Lady“
Birgit Ellmerer & Band - Vocaljazz traditionnel

L' ENSEMBLE LUDUS Bern à nouveau chez nous

Dimanche: 17 juin, 12 août et 23 septembre 16.00h

Concert de l'ascension, jeudi, 24 mai, 21.15h avec
Barbara Tanner, piano et Siem Huysmann, violoncelle

Cours de peinture avec Madame Vera Krebs, Bern: dimanche 16 septembre à dimanche
22 septembre 2001 Fr. 1'145.--, chambre double de Fr. 1'025.-- par pers., petit-déjeuner inclus

Grandhotel Giessbach



Arrangement spécial à partir de 5 jours du 29 avril au 19 octobre 2001,
arrivée le dimanche ou lundi

Prix à partir de 5 nuits, par personne et nuit, demi pension,
cadeau d'accueil et réductions inclus

Chambre simple "nostalgique" Fr. 145.-
Chambre double "nostalgique" Fr. 125.-
Chambre double "Bellevue" Fr. 210.-

Chambre simple "Romantique" Fr. 200.-
Chambre double "Romantique" Fr. 180.-
Suite Fr. 250.-

Information

GRANDHOTEL GIESSBACH, 3855 BRIENZ

TÉL. 033/952 25 25 - FAX 033/952 25 30

E-mail: grandhotel@giessbach.ch, www.giessbach.ch